



12 avril 2022

Rapport d'activité 2021

Assemblée Générale

19 mai 2022

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne regroupe 110 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle œuvre pour favoriser la création, le développement et la transmission des activités et des organisations de l'ESS et pour une véritable prise en compte de l'ESS dans l'économie bretonne.

Ses trois domaines d'action complémentaires - Mouvement, Accompagnement et Innovation/filières – lui permettent de répondre à plusieurs enjeux de l'ESS aujourd'hui : sensibiliser à un mode d'entreprendre différent, appuyer les structures de l'ESS dans leur développement et faciliter l'émergence et la structuration de filières locales innovantes. Pour mener à bien ces missions collectivement, la Cress Bretagne anime les relations partenariales entre acteur·rice·s de l'ESS et fait le lien avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, afin de coordonner des dispositifs régionaux adaptés aux besoins.

Ces missions sont reconnues d'utilité publique par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS.

Le conseil d'administration de la Cress est composé d'une trentaine de membres issus d'associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales, syndicats employeurs et pôles locaux de l'ESS.

Au-delà du CA ce sont plusieurs centaines d'organisations ou réseaux de l'ESS et de partenaires impliqués dans le pilotage ou comme bénéficiaire des activités décrites dans ce rapport. La Cress est résolument un lieu de coopération au service de l'ESS et de la Bretagne.

Sommaire

MOUVEMENT.....	7
1. Animer la stratégie régionale de l'ESS et appuyer les dynamiques territoriales	7
a. Animation des partenariats régionaux et de la stratégie régionale ESS (SRESS).....	7
b. Animation du réseau des pôles ESS.....	8
c. Structuration de l'écosystème transversal	10
d. Développement de l'ESS dans le Finistère.....	10
2. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique.....	13
a. Élections régionales et départementales 2021	13
b. L'ESS dans des dispositifs ou événements publics	13
c. Outillage des EPCI	13
d. Formation et sensibilisation des collectivités à l'ESS.....	14
3. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs	14
a. L'ESS à l'école	14
b. Hors scolaire	15
c. 14ème édition du Mois de l'ESS	16
ACCOMPAGNEMENT.....	18
1. Favoriser la création d'activités et l'innovation sociale	18
a. Animer l'écosystème d'accompagnement	18
b. Animation du réseau TAg BZH.....	19
c. Action régionale Reprise-transmission en Scop.....	21
d. Soutien aux pôles territoriaux de coopération économique	21
2. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations de l'ESS	21
a. Animation et coordination du DLA.....	21
b. L'activité du DLA régional	22
c. Démarche régionale Qualité de l'emploi dans l'ESS	23
d. Pratiques d'accompagnement des démarches de progrès par les réseaux de l'ESS	24
e. Préparation d'un nouveau projet autour de la gouvernance démocratique.....	25
f. Déploiement du projet "Traits d'unions"	25
g. Accompagnement des structures ESS dans leur transition écologique et énergétique (TEE)	25

INNOVATION-FILIERES.....	27
3. Animation du réseau ESS et économie circulaire	27
a. Animation du réseau régional transfilière	27
b. Développer et consolider le réemploi	29
c. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries	30
d. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti et à la filière Textile	31
4. Bien Vieillir.....	33
a. Animation et structuration de la filière bien vieillir	33
b. Animation de groupes de travail dans le cadre du gérontopôle.....	34
c. Structuration d'un réseau d'accompagnement économique de la filière.....	35
d. Structuration du gérontopôle breton Kozh Ensemble un pôle régional d'animation, recherche, réflexion et action autour des enjeux du vieillissement	35
5. Travail dans le champ pénitentiaire	36
6. Soutien à l'émergence de dynamiques sectorielles	37
a. Alimentation – agriculture	37
b. Mobilité.....	38
c. Accueil du jeune enfant.....	38
7. Rural et ESS – Tiers Lieux	38
8. Développement de démarches de recherche au sein de l'ESS.....	39
OUTILS ET FONCTIONS SUPPORTS.....	40
1. Des outils de communication pour l'ESS.....	40
a. La fonction communication	40
b. Les supports de communication de 2021.....	40
c. Réseaux sociaux.....	41
2. Observation de l'ESS	41
a. Notes de conjoncture 2020 :	41
b. Data ESS pays, EPCI.....	41
GOVERNANCE, ANIMATION ET GESTION DE LA CRESS	42
1. Gouvernance de la Cress	42
a. Regroupement des réseaux et entreprises de l'ESS	42
b. Des instances pour piloter la Cress	43
c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS.....	44
2. Animation des ressources humaines	44
3. Animation de l'équipe de la Cress	45
4. Aménagement des locaux de la Cress	46

MOUVEMENT

La CRESS a continué son travail d'animation et de mise en dynamique des acteurs ESS et des acteurs publics au service de l'ESS et de la Bretagne. Cette animation est à la fois régionale, départementale et territoriale.

1. Animer la stratégie régionale de l'ESS et appuyer les dynamiques territoriales

a. Animation des partenariats régionaux et de la stratégie régionale ESS (SRESS)

L'animation de la stratégie régionale ESS 2021-2024

La plate-forme de coordination de la Stratégie Régionale de l'ESS a pour objectif de partager collectivement les enjeux et actions relatifs au développement de l'ESS. Elle rassemble une trentaine de participant·e·s : acteurs publics (État, Région, Départements, EPCI¹...) et ESS (Cress, Réseaux régionaux, pôles, Employeurs...). Les réunions sont préparées conjointement entre l'État, la Région et la Cress.

Deux réunions de la plate-forme de coordination de la SRESS ont eu lieu les 8 avril (en visio) et 25 novembre 2021 (mixte présentiel / distanciel). Elles ont permis de faire le point sur l'avancée des travaux de la SRESS et de définir les priorités de la SRESS 21-24.

Les partenariats régionaux

Outre ce travail d'animation de la SRESS, la CRESS assure en permanence un travail de mise en relation entre les acteurs, de réponses aux sollicitations et de diffusion de l'information avec et pour les pouvoirs publics et les réseaux de l'ESS : rencontres bilatérales, participation à des colloques, relais d'information (newsletter, réseaux sociaux...), appels à projets.

Les espaces de représentation

La Cress a participé régulièrement à des instances mises en place par les pouvoirs publics.

- Le CESER - Conseil Economique Social et Environnemental Régional
 - Marie-Martine Lips, vice-présidente de la Cress, a été nommée au Ceser au titre de la Chambre, dans le collège 3. Elle y occupe, depuis novembre 2013, un poste de 1^{ère} vice-présidente déléguée au titre de son collège. Elle participe à la commission "développement économique".
 - La Cress anime le réseau des représentants de l'ESS au Ceser afin que des prises de position de l'ESS puissent être élaborées en concertation. Ainsi, des avis ont pu être émis au nom de l'ensemble des membres du Ceser siégeant au nom de structures de l'ESS.

¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

- **Le comité de suivi des fonds européens et la commission régionale de programmation des fonds européens** sont des espaces de pilotage des fonds européens en Bretagne. Durant l'année 2021, la Cress a contribué à porter la parole de l'ESS dans la construction du nouveau programme opérationnel FEDER-FSE
- **Le comité de suivi du plan de relance** et, plus largement, la contribution au soutien à l'ESS durant la pandémie
- **Le comité consultatif ESS 35.** La Cress a participé en 2021 aux travaux du comité consultatif pour l'ESS en Ille et Vilaine
- **Bretagne Développement Innovation.** La Cress est membre du Conseil de Surveillance de BDI, agence de développement économique partenariale du Conseil Régional. Elle participe donc aux différentes instances (Assemblée Générale, Conseil de surveillance, ...). Compte tenu des nouvelles orientations de BDI et du travail exclusif sur des grandes priorités stratégiques qui croisent peu les préoccupations de l'ESS, l'investissement de la Cress dans ce partenariat a été limité.
- **Le Réseau Rural Breton.** La Cress participe au réseau rural breton au regard notamment des priorités identifiées dans la SRESS
- **Le CRALIM** - Comités régional de l'alimentation
- **La Conférence Bretonne de la Biodiversité**

b. Animation du réseau des pôles ESS

Depuis 2009, la CRESS assure une mission d'animation du réseau des pôles ESS sur l'ensemble de la Région. Aujourd'hui, les missions de la CRESS s'articulent autour de trois axes :

- Animation du réseau
- Formation et soutien à la coordination des pôles
- Représentation régionale et institutionnelle

Animation du réseau

La fonction d'animation du réseau des pôles, via l'organisation de rencontres et de temps de travail collectifs, est un pilier central du fonctionnement du réseau. Malgré le contexte sanitaire, plusieurs rencontres techniques et politiques ont pu être maintenues durant l'année :

- Organisation et animation du comité de pilotage du réseau des pôles : lancé fin 2020, il a pour fonction d'identifier et répondre aux priorités du réseau des pôles. Trois réunions se sont tenues en 2022. 8 personnes y participent dont 3 administrateur·trice.s de pôles.
- Organisation et animation des journées entre salarié·es: En 2021, 4 rencontres ont été organisées. Plusieurs sujets y ont été abordés :
 - Echanges de pratiques: la fonction de représentation, l'animation de réseau, le projet stratégique, etc...
 - Partage d'informations sur les actualités régionales, rencontre avec les acteurs et partenaires régionaux ou nationaux
 - Partage sur les travaux en cours : Evolution du cadre de référence des pôles, réponse collective aux appels à projets (entreprendre la ruralité).

En moyenne 14,5 pôles sont présents à ces rencontres. 22 personnes étaient ainsi présentes au séminaire de deux jours en Juin.

En 2021, cette fonction d'animation s'est également traduite par la mise en place d'actions et d'outils de communication à l'échelle régionale :

- Réalisation d'un kakémono des pôles ESS en Bretagne et d'un flyer
- Réalisation d'un document synthèse présentant l'action des pôles: "les pôles ESS en 2021".

Soutien à la fonction de coordination de pôles ESS

La mission de soutien aux coordinateur·trice·s de pôles s'articule autour de deux axes :

- Organisation de formations : En 2021, les salarié·es des pôles ESS ont pu bénéficier d'une formation collective intitulée "se positionner en milieu institutionnel". Elle a permis aux pôles de travailler leur positionnement dans leurs relations partenariales. L'autre formation proposée aux pôles était assurée par la Cress autour du "pilotage économique d'une structure". Une quinzaine de pôles ont participé à ces formations.
- La Cress anime également la journée d'accueil à destination des pôles et des TAg. Organisée en juillet 2021, elle permet aux salarié·e·s et administrateur·trice·s d'appréhender l'écosystème ESS breton, dans une logique de parcours d'accueil. Près de 25 personnes y ont participé. Chaque salarié·e se voit également proposer un temps d'échange et d'accueil à son arrivée dans le réseau des pôles.

Représentation régionale et institutionnelle

Pour cette mission, la Cress assure un rôle de représentation du réseau des pôles à l'échelle régionale, en lien avec le comité de pilotage. Elle organise les rencontres avec les réseaux de l'ESS. Plusieurs temps d'échanges ont ainsi été prévus avec des réseaux régionaux : Mouvement Associatif Bretagne, UNAT, Cros, Unea ont ainsi pu rencontrer et échanger avec les pôles ESS.

De la même manière, la Cress a piloté le travail de refonte du cadre de référence des pôles en lien avec la Région et le département d'Ille-et-Vilaine. Ce nouveau cadre de référence donne ainsi deux principes, deux missions et trois fonctions aux pôles :

- Les principes de subsidiarité et de démarche ascendante montrent que les pôles agissent en complément et avec les acteurs locaux pour imaginer leurs projets et actions.
- Les deux missions qui guident l'action des pôles sont celles du développement économique et de la promotion de l'ESS.
- Les trois fonctions montrent le rôle des pôles :
 - Ils sont chargés de l'animation territoriale de l'ESS (mise en réseau, lien avec les acteurs institutionnels, etc...) sur laquelle ils sont financés directement.
 - D'expérimenter, d'initier des projets locaux sur des projets complémentaires.
 - Et de porter ou gérer des dispositifs locaux (sur financements dédiés).

La Cress est également aussi régulièrement sollicitée pour expliquer le fonctionnement de cet écosystème par des acteurs d'autres territoires : Région Grand Est, Nouvelle Aquitaine, acteurs nationaux ont ainsi été intéressés par l'écosystème ESS breton et son fonctionnement.

c. Structuration de l'écosystème transversal

Depuis 2018, un travail de structuration de l'écosystème transversal a été engagé, concentré sur les acteurs qui se destinent à toutes les familles et travaillent sur tous les secteurs. Sur cette base, les pôles et la Cress sont identifiés comme le cœur de cet écosystème. A eux, s'ajoutent les outils et structures en très forte proximité ou portés par eux : le Cric ou les TAg.

En 2021, la CRESS a piloté les travaux issus du séminaire 2020 et préparé et animé le séminaire de l'été 2021. Ce séminaire a été l'occasion d'accueillir une intervention de Laurent Fraise qui a permis de prendre du recul sur la structuration de cet écosystème.

Les chantiers en cours

Les séminaires 2018 et 2019 avaient identifié différents chantiers de travail qui ont été en partie finalisés depuis :

- Sur des enjeux politiques : validation d'une vision politique partagée complétée d'une charte de fonctionnement.
- Sur des sujets d'actions communes :
 - Construction d'une offre de services sur la sensibilisation des jeunes à l'ESS,
 - Échange de pratiques sur la construction de politiques publiques dédiées à l'ESS.
- Sur les fonctions support :
 - Chantier « système d'information et de partage » : utilisation du réseau social d'entreprises « Jamespot ». Véritable plateforme numérique d'échanges, cet outil est l'espace interne de communication, de diffusion de l'information et de pilotage des projets communs.
 - Chantier « RH » : mise en place d'une fonction RH mutualisée entre 13 structures (11 pôles, 1 TAg, la Cress). Cette fonction assure un appui technique sécurisant la fonction employeur et assurant des projets communs et notamment en 2022, un référentiel des métiers exercés dans l'écosystème.
 - Chantier « Finances » : mise en place d'une formation annuelle à destination de toutes les structures de l'écosystème « pilotage financier ».

En 2022, le chantier principal sera celui d'imaginer et de proposer de nouvelles options de structuration à cet écosystème.

d. Développement de l'ESS dans le Finistère

Depuis 2006, une antenne de la Cress Bretagne est présente dans le Finistère. Dédiée au départ à l'interconnaissance et à la structuration territoriale des réseaux ESS dans le département, les objectifs de l'antenne Finistérienne s'articulent désormais autour des deux missions de la CRESS, la promotion

et le soutien de l'ESS : Pilotage et animation des partenariats et Animation de dynamiques de coopérations inter-structures².

De manière générale, l'antenne finistérienne de la CRESS demeure un moyen d'assurer une présence et un relai des actions de la CRESS Bretagne dans le département, avec un rééquilibrage Ouest-Est des missions ESS développées à l'échelle régionale. Elle vise à permettre la co-construction entre acteurs de l'ESS et pouvoirs publics, des politiques, stratégies, projets et outils de développement de l'ESS.

Pilotage et animation des partenariats

Animation territoriale & Veille

L'année 2021 a été rythmée par de nombreuses rencontres bilatérales avec des structures de l'ESS Finistériennes : rendez-vous avec les 4 pôles de l'ESS (ADESS Pays de Brest, ADESS Pays de Morlaix, ADESS Pays de Cornouaille et ADESK pour le Centre Ouest Bretagne) et le TAg 29 pour partager les actualités et faire remonter les enjeux liés au développement transversal de l'ESS sur le territoire ; rendez-vous plus ponctuels avec des acteurs ESS divers (Fédération Familles Rurales, la NEF, Crisalide, l'ADIE, les Paniers de la Mer, etc.) ; nombreuses rencontres liées à l'axe 2 (détail à suivre).

Un travail de veille et de circulation des informations et opportunités à saisir a été également assuré de manière régulière en soutien au développement des structures de l'ESS finistérienne.

Affaires publiques

L'année 2021 a été marquée par la tenue de deux scrutins concomitants pour lesquels la Cress Bretagne s'est mobilisée afin de collecter, produire et diffuser une parole politique de l'ESS bretonne aux candidats et candidates aux élections régionales et départementales. Plus spécifiquement, l'animation de réseau de l'antenne 29 de la Cress a permis l'édition d'une « [Contribution pour la prochaine mandature](#) », rassemblant priorités, propositions politiques et organisationnelles pour construire un partenariat propice au développement de l'ESS en Finistère. Ce document est une construction collective, fruit de la mobilisation de dix-sept acteurs et réseaux finistériens lors d'une réunion collective le 16 février 2021, des débats qui en ont découlé et d'un travail d'écriture à plusieurs mains.

Il a été présenté lors de 3 rencontres bilatérales avec les listes candidates aux élections départementales.

Partenariat CD29-Cress

Les relations partenariales entre l'antenne et le CD en 2021 ont été centrées sur le suivi général de convention, sur le dossier aide alimentaire et sur la partie PAT- Lutte contre la précarité alimentaire. Pour mener à bien cette part importante du travail de l'antenne 29 de la Cress pour 2021, les rencontres ont été très régulières.

L'antenne finistérienne a également organisé une rencontre entre le CD29, les coordinateur-riche-s des pôles finistériens pour un temps d'interconnaissance et de présentation de l'écosystème. Nous y

² Les missions présentées ci-dessous sont réalisées par une chargée de mission à 50%ETP

avons évoqué l'intérêt également pour le CD que les liens entre jeunesse et ESS s'étoffent, avec pour projet à l'étude, de travailler à la construction d'une (ou plusieurs) Coopératives Jeunesse de Services. A ce stade, et malgré la mobilisation et les présentations faites par la gérante de la coopérative régionale le CRIC, qui soutient ces initiatives, il n'y a pas eu d'aboutissement. Sur ce volet jeunesse également, l'antenne a permis la mise en lien avec les services en charge des actions éducatives en collège au département.

Enfin, l'antenne finistérienne a répondu présente aux invitations du Conseil Départemental au COPIL Plan Départemental de l'Insertion ainsi qu'à l'atelier du projet Interreg C-Care sur les réponses à la précarité alimentaire.

Animation de dynamiques de coopérations inter-structures

En 2021, le CD29 a souhaité que le travail avec le secteur caritatif se recentre sur les enjeux de l'aide alimentaire en lien avec la construction de sa feuille de route de lutte contre la précarité alimentaire.

Cet axe de travail a représenté la part la plus importante du temps de travail de l'antenne finistérienne de la Cress Bretagne. Au travers d'entretiens bilatéraux avec 13 structures agissant sur le territoire départemental en matière d'aide alimentaire, avec deux structures à leur échelle régionale, avec trois acteurs institutionnels (Région Bretagne, Ville de Brest, Commissaire à la Lutte contre la pauvreté en Préfecture de Région), avec trois acteurs ESS Finistériens impliqués dans l'accès à l'alimentation durable ou l'anti-gaspillage et 5 réseaux régionaux ou nationaux (CIVAM, UGESS, ANDES, ANSA, collectif ALERTE), un premier panorama des enjeux, des besoins des structures et des potentiels leviers collectifs a été dressé. Il a été présenté, retravaillé, priorisé, lors de deux réunions de travail avec les acteurs associatifs de l'aide alimentaire finistérienne et a permis l'édition d'une [synthèse sur l'aide alimentaire en Finistère](#).

Il était prévu de partager ces éléments avec les services d'action sociale des collectivités finistériennes afin d'affiner les éléments et d'identifier des réalisations de court terme et des chantiers plus ambitieux pour lutter contre la précarité alimentaire en Finistère. Le contexte électoral et les changements d'interlocutrice ont mis en attente de temps de travail qui était à l'étude conjointement avec les services départementaux, la DDETS et la Cress.

A noter que cette démarche partenariale entre le CD29 et la Cress a été présentée au CRALIM du 19 octobre 2021, retenant un fort intérêt des participant-e-s.

L'antenne a par ailleurs été sollicitée pour un soutien dans l'animation du travail du PLA29 visant à la publication d'une plaquette présentant l'offre de service coordonnée de ses acteurs, Trajectoir'ESS 29 et à sa diffusion.

2. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique

a. Élections régionales et départementales 2021

La Cress a amorcé la préparation des Régionales et des Départementales en octobre 2020, avec ses administrateur·trice·s. Le groupe de travail s'est d'abord inspiré de la contribution des structures adhérentes sur l'après-crise à l'été 2020, pour structurer un message politique. Il s'est ensuite nourri des grands axes de la Stratégie régionale de l'ESS et du projet de la Cress pour alimenter ses propositions. Quatre rencontres organisées par la Cress dans chacun des départements bretons ont permis de compléter le message par des spécificités locales soulignées par les participant·e·s. Cinq documents de plaidoyer, un régional et 4 départementaux, ont été diffusés aux équipes de campagnes des candidat·e·s, et plusieurs d'entre eux·elles ont été rencontrés par des délégations de la Cress.

b. L'ESS dans des dispositifs ou événements publics

La Cress est partenaire des Trophées bretons du développement durable, concours organisé pour la 15^{ème} année consécutive par la Région, l'Ademe et la Dreal. Dans la catégorie « Association », c'est Valouest à Landerneau (29) qui remporte le prix pour le réemploi, la réutilisation et le recyclage des menuiseries extérieures en fin de vie et pour l'emploi de personnes en insertion. Pour la catégorie « Alimentation », c'est l'association Optim'ism basée à Moëlan-sur-mer (56) et membre du réseau des jardins de Cocagne, qui remporte le prix pour le lancement de « *La Lande fertile* », une exploitation légumière bio de 18 hectares permettant d'approvisionner en légumes bio les cantines locales, et de créer des emplois inclusifs.

c. Outillage des EPCI

En 2021, la Cress a poursuivi le travail engagé depuis plusieurs années sur l'outillage des EPCI, par plusieurs axes complémentaires :

- L'édition en mars 2021 d'une publication "Ce que l'économie sociale et solidaire apporte aux territoires : 100 innovations et acteurs ressources en Bretagne". Cette brochure de 36 pages vise à valoriser l'impact de l'ESS dans les territoires bretons, avec pour objectif de favoriser les coopérations entre acteurs publics et acteurs de l'ESS. Elle s'adresse en particulier aux intercommunalités, en leur donnant des clés de lecture (chiffres, dataviz) et en abordant des sujets thématiques. Envoyée à 118 élu·e·s et agent·e·s d'intercommunalités, elle a également été adressée à 14 Vice-président·e·s du Conseil régional et à 55 Présidents et Vice-président·e·s des conseils départementaux.
- L'animation d'un groupe de travail composé de pôles de l'ESS a permis de favoriser l'échange d'expériences et l'outillage en vue de co-construire des politiques ESS dans les territoires.
- Parmi les nouveaux outils du kit documentaire à destination des EPCI : la fiche mémo "Établir un partenariat avec une recyclerie du territoire". Ce mémo édité en octobre 2021 présente quelques idées et conseils pour structurer les partenariats entre EPCI et recycleries-ressourceries en Bretagne.

d. Formation et sensibilisation des collectivités à l'ESS

Dans le cadre du partenariat national avec le CNFPT et le RTES, la Cress a organisé le 19 février 2021 une journée d'actualité sur l'ESS à destination des technicien·ne·s et élu·e·s des collectivités (EPCI, communes, départements, syndicats). Ce sont 28 participant·e·s représentant 32% d'élu·e·s et 68% d'agent·e·s des collectivités qui se sont retrouvé·e·s en visioconférence pour cette journée.

Fin 2021, la Cress, en partenariat avec le CNFPT et le RTES, a pu débiter l'organisation d'un cycle de 3 webinaires thématiques qui seront proposés au premier semestre 2022.

3. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs

a. L'ESS à l'école

Coordination dans le secondaire

L'année 2021 a été marquée par la signature de la nouvelle convention de coopération régionale "éducation à l'ESS". Cette convention signée pour 5 ans entre l'Académie de Rennes, la DRAAF, la Région Bretagne, L'ESPER et la Cress Bretagne vise au développement des actions d'éducation à l'ESS en milieu scolaire. Le comité de pilotage a pu définir plusieurs grandes orientations pour les 5 années à venir.

A noter notamment dans les actions phares organisées en 2021 :

- Une journée de formation « ESS et économie circulaire » inscrite au Plan Académique de Formation, a été organisée le 8 avril 2021 en visioconférence avec environ 40 participant·e·s,
- Une journée de formation dédiée à l'ESS inscrite au stage "CEFPEP" a été proposée pendant la Semaine de l'ESS à l'Ecole en mars 2021 et a réuni une douzaine d'enseignant·e·s en visio-conférence.
- Plusieurs temps d'information et montées en compétences ont été organisés en visio-conférence ou en présentiel par le réseau des Cress et L'ESPER.
- Une newsletter bimestrielle à destination des enseignant·e·s de notre réseau a permis de développer la communication sur « l'éducation à l'ESS en Bretagne ».

Les actions dans les établissements

Dans le même temps, les actions dans les établissements scolaires se sont poursuivies. En 2021, malgré un contexte sanitaire contraignant, environ 1000 élèves et 60 enseignant·e·s se sont impliqué·e·s en Bretagne, accompagné·e·s par 50 structures ESS dont, principalement, les pôles de développement de l'ESS.

Mon ESS à l'Ecole

Depuis 2016, la Cress Bretagne travaille en partenariat avec L'ESPER pour la coordination locale du dispositif « Mon ESS à l'Ecole » en poursuivant deux enjeux :

- Soutenir l'émergence et l'inscription d'initiatives d'établissements dans le dispositif,
- Assurer le suivi opérationnel du projet en Bretagne.

Pendant l'année 2020-21, ce sont 12 projets qui ont été développés sur le territoire. Les différentes périodes de confinement ont malheureusement freiné l'ambition des jeunes et 3 projets ont été mis à l'arrêt pour ces raisons. Quelques chiffres à la fin décembre 2021 (année scolaire 2021-22) :

- 4 projets sont engagés en lycées (Lorient, Brest, et deux à Rennes),
- 6 en collèges (Ploërmel, Hennebont, Plestin les grèves, Concarneau, Brest, St Pol de Léon),
- 1 projet en MFR (Baulon).

Les mutualisations et échanges

Le partenariat avec L'ESPER national est consolidé. En 2021, la Cress a pu notamment contribuer aux travaux sur la mise à jour des outils, aux réflexions sur la programmation de nouveaux webinaires de formations à destination des enseignants, ...

La mobilisation de L'ESPER en Bretagne s'est renforcée avec la mobilisation des deux co-correspondantes de L'ESPER. Un réseau de référent·e·s de L'ESPER (principalement MGEN et MAIF) s'est également consolidé avec la participation d'un plus grand nombre de personnes aux réunions mensuelles et l'organisation d'une journée de formation dédiée à la sensibilisation à l'ESS en classe a été proposée en septembre 2021 à Lorient.

Tout au long de l'année, la Cress Bretagne a également poursuivi son implication dans la coordination de la délégation inter-Cress sur l'éducation à l'ESS, et animé un groupe de travail pôles-Cress sur l'éducation à l'ESS à l'école.

Dans l'enseignement supérieur

En 2021, un travail spécifique a été réalisé au sein de l'écosystème Cress-pôles-TAg-Cric pour dresser un panorama des actions et relations existantes avec les établissements de l'enseignement supérieur.

Plusieurs interventions ponctuelles ont été conduites dans les formations (Master ESS, master ACT, Askoria, ...) et le partenariat avec Pépite Bretagne (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) se poursuit. Un "Parcours ESS" à destination des étudiant·e·s entrepreneur·e·s est d'ailleurs en expérimentation avec une première intervention qui s'est déroulée en visioconférence en novembre 2021 et qui se poursuit en 2022 avec deux journées d'accompagnement de ces étudiant·e·s.

b. Hors scolaire

Jeunes Ambassadeurs ESS

Depuis mai 2016, la Cress porte un agrément collectif d'accueil de volontaires en service civique au bénéfice de ses adhérents, en général les pôles de développement de l'ESS. En 2021, ce sont 5 volontaires en service civique ont été accueilli·e·s dans les pôles ESS et à la Cress (dont 1 pour qui le service civique avait démarré en 2020).

Dans ce cadre, la Cress a noué un partenariat avec la Corlab, Concordia et Les Petits Débrouillards afin d'animer une communauté de volontaires engagée pour les transitions écologiques. En octobre 2021, ce sont près d'une trentaine de jeunes qui ont débuté une mission de service civique permettant d'agir pour les transitions écologiques en Bretagne. Des regroupements sont organisés afin de permettre les synergies entre les structures et la co-construction d'actions communes.

En parallèle, la Cress a proposé, en partenariat avec la DRJSCS, rencontres avec des tuteur-trice-s de volontaires en service civique engagé-e-s dans des dynamiques collectives, dans des structures de l'ESS et notamment de l'éducation populaire.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif

Après avoir joué le rôle de réseau régional d'appui aux CJS jusqu'en 2019, la Cress participe à la dynamique collective de la coopérative - le CRIC - par différents biais :

- Appui au fil de l'eau à la gérance (questions budgétaires, partenariales, d'animation régionale...),
- Participation au Comité d'Appui à la gérance,
- Contribution aux groupes de travail (passage en SCIC notamment).

c. 14ème édition du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS a retrouvé son rythme de croisière en 2021, avec 273 événements (ce qui représentait 16% des événements prévus au national), 111 structures organisatrices pour environ 5000 participant·e-s.

Le travail de coordination avec les pôles ESS engagé depuis 2016 s'est poursuivi en 2021, avec des entretiens-bilans, la redéfinition des objectifs et cibles, une évaluation des besoins en support de communication, une refonte du guide de l'organisateur et des programmes, déclinés cette année par pays.

La Cress a conduit un partenariat médiatique avec Réseau Bretagne Solidaire, coordinatrice régionale du Festisol et d'AlimenTERRE, qui a lieu à la même période, pour mutualiser la conférence de presse et coordonner les communications respectives.

La Cress a fourni aux pôles ESS et à chaque organisateur des outils de communication : logo du Mois, visuels pour pages web, hashtag pour communiquer sur les réseaux sociaux, et les supports papier habituels : programmes par pays breton et affiche. La Région, le Crédit Mutuel de Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ont contribué au financement de ces outils et de la coordination.

La Cress Bretagne décerne le Prix régional de l'ESS à l'association Ty Pouce, pour une micro-ferme urbaine et un café-restaurant solidaire, situés à Quimperlé. La structure est pensée pour l'accessibilité de toutes les personnes, grâce à des aménagements spécifiques et surtout grâce à son café-restaurant, qui dispose de l'agrément « entreprise adaptée » : il emploie en mixité des personnes en situation de handicap. Avec ce Prix, l'association bénéficie de 1000 € et d'un relais en communication durant l'année 2022.

Heureuse surprise pour le Prix national de l'ESS, dans la catégorie Transition écologique : celui-ci a été remis à une SCIC bretonne, Toutenvélo, basée à Noyal-Châtillon sur Seiche près de Rennes, pour l'exemplarité de son activité de cyclologistique : déménagements, courses, colis et fabrication de remorque, l'ensemble constituant des solutions de transport écologiques et sécurisées à vélo. Aujourd'hui, le projet Toutenvélo est développé sur une dizaine de villes (en Scop) et toutes ces structures sont réunies autour de la Scic Toutenvélo depuis 2021. Avec ce Prix, la SCIC Toutenvélo remporte une dotation de 5000 €, une vidéo de présentation de son activité et un relais appuyé en communication durant l'année 2022. Elle figurera dans le [recueil des initiatives remarquables](#) publié par ESS France, constitué de tous les prix décernés en 2021.

ACCOMPAGNEMENT

La CRESS continue son travail d'animateur de l'écosystème d'accompagnement et d'opérateur de démarches ou dispositifs pour soutenir la création, la consolidation et le développement des activités et des organisations de l'ESS.

1. Favoriser la création d'activités et l'innovation sociale

a. Animer l'écosystème d'accompagnement

L'animation de l'écosystème d'accompagnement a pour objet de favoriser l'articulation, les complémentarités entre les acteurs de l'accompagnement et d'identifier des actions à conduire de manière mutualisée pour structurer et renforcer la chaîne de l'accompagnement. A cet effet, un important travail de mobilisation des partenaires est mené depuis plusieurs années, à destination :

- Des partenaires ESS du soutien à la création d'activité ESS (Bretagne Active, Urscop et Coopératives d'activités et d'emplois, etc...),
- Des réseaux d'acteurs fédératifs (UNEA, FEI, UNAT, etc.),
- Des partenaires institutionnels (Région Bretagne, État et Conseils départementaux, etc...),
- Des acteurs de l'écosystème du développement économique (CCI, CRMA, Ordre des experts-comptables, acteurs bancaires, etc...).

Pilotage de Trajectoir'ESS

Rassemblant aujourd'hui les 19 pôles de développement de l'ESS, les 4 TAg BZH, la SCIC Kejal, les coopératives d'activités et d'emploi, l'Union régionale des Scop et Scic de l'ouest et France Active Bretagne, cet écosystème est animé par la Cress. Les actions d'accompagnement, de formation et de financement des porteurs de projets et des entreprises se sont fortement développées ces dernières années, avec pour objectif de proposer des réponses aux besoins sur l'ensemble du territoire. Le comité de pilotage du programme, réuni une fois en 2021, assure le suivi de la feuille de route collective, et la priorisation des actions, à travers deux axes de travail prioritaires :

- Coordination et articulation de l'offre de service, des espaces de travail partagés, des calendriers d'intervention,
- Communication auprès des partenaires et auprès des porteurs de projets.

Après plusieurs années de mise en œuvre, les partenaires du programme ont souhaité conduire une démarche d'évaluation de leur utilité sociale témoignant de la plus-value de la coopération. Cette démarche d'évaluation, financée dans le cadre d'un appel à projet FSE de l'AVISE, a été réalisée conjointement avec la Cress Nouvelle-Aquitaine, et accompagnée par Hélène Duclos (TransFormation).

Communication

Rapprocher acteurs du travail social et acteurs de l'accompagnement ESS à la création d'entreprises : tel est l'objet du partenariat entre Askoria, organisateur du SEIS (salon des expérimentations et innovations sociales), et les structures membres du collectif Trajectoir'ESS animé par la Cress. Pour cette 6ème édition du SEIS (inaugurant la saison des expérimentations et innovations sociales) consacré au pouvoir d'agir, on peut signaler :

- La tenue d'un stand au SEIS,
- La réalisation de contributions « Perspectives ESS », sur le site du campus des solidarités.

b. Animation du réseau TAg BZH

Formalisation du réseau TAg BZH

Le comité de coopération TAg BZH, composé des directeur-trice-s et coordinateur-trice-s des TAg BZH, est le lieu de pilotage des actions du réseau. Il s'est réuni 9 fois en 2021 et a permis d'avancer tout à la fois sur la projection de l'avenir (modèle économique des TAg, démarche de structuration du réseau), et sur des actions concrètes (partenariats, outils numériques).

Un séminaire régional réunissant administrateurs-trice-s et salarié-e-s a permis de se doter d'une méthode pour la définition du futur projet stratégique.

Gestion des financements Feder

La Cress poursuit le portage des financements FEDER pour l'ensemble du réseau. Cette mission s'accompagne d'un appui renforcé à l'ingénierie financière et de gestion des TAg BZH : soutien à l'élaboration des budgets, outils et contrôle de gestion, etc... Le travail de formalisation du projet-2022-2024 a également été engagé.

Renforcement des outils et pratiques d'accompagnement

Les groupes de travail Incubateur et Révélateur ont été maintenus selon une fréquence moyenne d'un GT par mois (3 GT annuels en présentiel sur 1 journée, le reste des GT sur ½ journée en visio). Ils sont des lieux d'échanges sur la stratégie à adopter (réalisation d'un livret d'accueil des salarié-e-s, de livret d'accueil pour les incubé-e-s, rencontres de France Active Bretagne, de la Fédé des EI, de Bruded, des chargé-e-s de mission de la Cress, réflexion sur l'offre d'accompagnement proposée) et la montée en compétences (partages de pratiques et outils d'accompagnement, résolution de problèmes lors d'ateliers de codéveloppement).

L'année 2021 a été marquée par la réunion de 2 GT mixtes (un GT coordination / chargé-e-s de mission Incubateur & un GT coordination / chargé-e-s de mission Révélateur) lors desquels l'offre de service Incubateur et d'accompagnement Révélateurs ont été questionnés.

Le GT Incubateur a finalisé la formalisation d'une mallette pédagogique et a actualisé ses process de sélection des prestataires et de sollicitation des membres des comités de sélection. Le GT Révélateur a finalisé sa plaquette Révélateur et a initié un chantier de mallette pédagogique.

Communication

Le plan de communication du réseau TAgBZH s'est poursuivi en 2021 avec un audit des actions de communication déjà réalisées puis un échange avec les référent-e-s communication de chaque TAg pour aboutir à des propositions et la priorisation des actions à mener au cours de l'année :

- Création d'un livret d'accueil des salarié-e-s et des incubé-e-s
- Mise à jour de l'histoire des TAgBZH
- Publication d'une plaquette de communication dédiée à l'offre du Révélateur
- Mises à jour du site internet (www.tag.bzh) et publication de contenus
- Publication d'une nouvelle édition du TAgazine dédiée à la fonction Révélateur et lancement d'une édition Hors-Série
- Mise à jour progressive de divers documents de communication et création de nouveaux outils, en soutien à l'animation du réseau et à la mise en œuvre des fonctions

Les 24h des TAg BZH

La 4ème édition des 24h des TAgBZH a eu lieu le 22 juin 2021 et a rassemblé 80 personnes (porteur-euse-s de projets, partenaires, acteurs de l'accompagnement) au sein des Etablissements St-Michel à Priziac. Au programme de la journée, un fil conducteur : accompagner la transition socio-économique de la Bretagne.

En raison des contraintes sanitaires en vigueur, l'événement s'est déroulé sur une seule journée mais les retrouvailles tant attendues par les participant-e-s ont été le moteur de la journée. La journée a été rythmée par une table ronde sur la thématique " Engagement et coopération comme moyen de résilience face aux crises ", des retours d'expériences d'ancien-ne-s incubé-e-s, un speed meeting avec des partenaires ressources et des temps plus conviviaux. Cet événement a permis de renforcer et d'agrandir la communauté TAgBZH tout en encourageant le développement d'un entrepreneuriat collectif et innovant en réponse aux besoins du territoire.

Le renforcement des partenariats

Le développement de relations de coopération avec les acteurs de l'accompagnement et les partenaires publics est un élément essentiel dans le déploiement de l'offre d'accompagnement proposée par les TAg.

En 2021, les TAg BZH ont poursuivi leurs partenariats nationaux avec les acteurs de la communauté « émergence », en particulier ceux ayant développé des fonctions similaires (Les Écossolies), mais également et surtout en Bretagne, avec les partenaires de l'accompagnement, notamment au sein du programme Trajectoir'ESS. Des rencontres « partenaires » ont été proposées aux chargé-e-s d'accompagnement : France Active Bretagne, Fédération des EI. Ces propositions seront poursuivies en 2021.

Enfin, le développement de cette offre d'accompagnement est rendu possible par la mise en place de partenariats de qualité avec les acteurs publics (Etat, Région, Conseils Départementaux et collectivités locales) et plus généralement, l'écosystème de développement économique. Le partenariat avec AG2R La Mondiale s'est poursuivi, et des discussions ont été ouvertes avec Malakoff Humanis.

c. Action régionale Reprise-transmission en Scop

Le printemps 2021 a été l'occasion d'un bilan global de l'action. La fin du projet a été marquée par des difficultés de mise en œuvre liées à un contexte de crise (difficulté à mobiliser les chef·fe·s d'entreprise). Dans le bilan global de cette action, les effets induits (relations pôles/EPCI, pôles/consulaires et accompagnement conventionnel) sont importants. Les relations entre les délégué·e·s régionaux·ales de l'Urscop et les pôles ESS sont également renforcées et les actions communes vont se poursuivre sur les territoires.

Dans le sillage de cette action, une nouvelle expérimentation sur la transmission des projets collectifs et sur les transformations de la gouvernance, a été initiée fin 2021 et devrait se déployer courant 2022 sur plusieurs territoires.

d. Soutien aux pôles territoriaux de coopération économique

Dans le cadre de la relance des PTCE au niveau national courant 2021, la Cress Bretagne a organisé une rencontre régionale le 14 décembre (en visio en raison du contexte sanitaire). Les PTCE dits "émergents", ayant été admis en phase 1 de l'appel à projet national ont été réunis afin de favoriser l'interconnaissance, et d'identifier leurs besoins d'accompagnement. Ils bénéficieront courant 2022 d'un appui de proximité pour les orienter vers les ressources leur permettant de mener à bien leur projet.

La Cress Bretagne – comme les autres Cress – s'est vue confier la mise en place d'une cellule régionale d'animation des PTCE, destinée à impulser une nouvelle dynamique sur le sujet en Bretagne. Deux rencontres de cette cellule régionale se sont tenues au dernier trimestre 2021.

2. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations de l'ESS

a. Animation et coordination du DLA

L'activité 2021 du dispositif en Bretagne

La Cress a été reconduite dans ce portage du DLA régional pour la triennale 2020-2022 comme France Active Bretagne, Réso Solidaire et l'Espace Associatif, opérateurs départementaux.

En 2021, les opérateurs DLA ont accompagné 196 structures dont 110 nouvelles dans le dispositif, notamment dans les secteurs culture, arts et patrimoine, animation sociale et environnement. Les thématiques d'intervention concernent notamment :

- Le projet et la stratégie,
- L'organisation interne,
- Mutualisation, rapprochement, fusions.

Les accompagnements réalisés en 2021 ont concerné 2208 emplois dont 1157 CDI, 1051 CDD et 67 emplois aidés. 105 ingénieries dont 98 individuelles et 7 collectives, ont été mises en œuvre, prioritairement sur l'organisation interne, la gouvernance. Peu d'accompagnements en 2021 ont concernés les thématiques de gouvernance.

La crise sanitaire continue d'avoir un impact sur le fonctionnement des structures du fait de l'installation dans la durée d'un fonctionnement hybride entre distanciel et présentiel.

Malgré une appropriation (qui reste inégale) des outils numériques, les limites à leur usage commencent à se faire sentir. La mobilisation des structures est plus compliquée et on relève une certaine "usure" des salarié-e-s et bénévoles. Cela se constate particulièrement avec la difficile mobilisation des collectifs. Ce phénomène explique peut-être la prédominance des accompagnements autour du projet et de la stratégie.

b. L'activité du DLA régional

La Cress de Bretagne a pour mission d'impulser le dispositif à l'échelle régionale en accompagnant les structures d'une part, et en jouant un rôle d'interface entre les acteurs d'autre part, ce qui se traduit par deux principaux axes de travail.

Accompagner des réseaux à dimension régionale

En 2021, le DLA régional a poursuivi les accompagnements de 5 réseaux de dimension régionale initiés en 2020 (tête de réseau et ses entités départementales) des secteurs culture bretonne, emploi-formation, animation sociale et environnement. Un nouvel accompagnement de dimension régionale a été engagé (sport) ainsi que l'accompagnement d'un réseau régional (filière bois). Ces 7 accompagnements concernent 30 structures représentant 176 emplois consolidés, dont 118 CDI et 58 CDD.

L'accompagnement se définit par la rédaction d'un diagnostic partagé, l'élaboration d'un plan d'accompagnement articulant plusieurs ressources, le recrutement de consultants à travers un appel d'offre, le suivi à 6 et 12 mois et la gestion des budgets, des conventions et les achats de prestations.

Cette mission représente plus de la moitié du temps du DLA régional.

Animer et coordonner le dispositif au niveau régional

Cette mission a 4 objectifs :

- Animer et articuler le dispositif au niveau régional, l'inscrire dans l'écosystème d'accompagnement de l'ESS et favoriser l'articulation des solutions d'accompagnement autour des structures bénéficiaires du DLA,
- Animer le réseau des DLA départementaux de la région,
- Appuyer le pilotage régional et gérer le dispositif,
- Participer aux temps de co-construction, de professionnalisation et aux démarches d'évaluation organisés au niveau suprarégional.

Compte tenu de la poursuite de la crise sanitaire, l'animation en 2021 s'est révélée intense entre tous les échelons du dispositif (du national au local) à travers des réunions de validation de dossiers et de temps d'échanges réguliers entre chargé-e-s de mission et pilotes (Directe, Banque des Territoires, Conseil Régional, Mouvement Associatif et la Cress, pilote depuis janvier 2020).

Réunions techniques entre chargé-e-s de mission, formations, réunions de comités d'appui départementaux, référencement de consultant-e-s, contribution aux travaux nationaux ont, comme les années précédentes, ont été réalisés mais en visioconférence.

c. Démarche régionale Qualité de l'emploi dans l'ESS

Espace d'échange, de co-construction et d'expérimentation réunissant de nombreux acteurs de l'ESS, de l'emploi et de la formation, ainsi que des partenaires publics, la démarche régionale Qualité de l'emploi dans l'ESS vise à inscrire les organisations de l'ESS dans une logique d'amélioration des pratiques sur les questions d'emploi et de conditions de travail.

Dans la continuité des actions engagées les années précédentes, deux axes ont guidé les travaux, avec pour cible prioritaire les très petites organisations de l'ESS :

- La gestion des ressources humaines,
- La santé au travail.

Appui à la gestion des ressources humaines dans les TPE de l'ESS

Cinq actions territoriales, appuyées par une coordination régionale, ont été mises en œuvre afin d'améliorer les conditions d'exercice de la gestion des ressources humaines dans les petites organisations de l'ESS :

- **Pays de Vannes** (action portée par le pôle ESS du pays de Vannes) : capitalisation et valorisation à l'échelle régionale d'une expérimentation locale visant à accompagner des petites structures de l'ESS dans leurs projets de transformations numériques concertées et prenant en compte les conditions de travail.
- **Pays de Brocéliande et pays des Vallons de Vilaine** (actions portées par les pôles ESS du pays de Brocéliande) : diagnostic collectif et individuel des problématiques et pratiques RH rencontrés par les très petites associations des deux territoires, RDV individuels d'appui aux structures sur leurs problématiques RH, permanences associatives, organisation de temps d'échanges collectifs, interconnaissance et travail partenarial avec les acteurs de l'accompagnement à la vie associative/GRH.
- **Pays de Redon** (action portée par le pôle ESS du pays de Redon) : synthèse des besoins des structures ESS en matière de GRH suite à un précédent diagnostic, organisation de temps d'échanges collectifs sur les enjeux de GRH et de gouvernance.
- **Pays de Fougères** (action portée par le pôle ESS du pays de Fougères) : information des dirigeant-e-s bénévoles sur les dispositifs existants à destination des associations sur la thématique emploi-formation, sensibilisation à la fonction employeur, mise en place d'un chantier collectif autour de l'alternance, valorisation et promotion des métiers de l'animation/sport.

Les 4 dernières actions se poursuivront en 2022, afin d'ancrer les dynamiques sur les territoires, structurer et pérenniser les offres de services développées par les pôles ESS.

Parallèlement, quatre nouvelles versions du Panorama des acteurs de l'accompagnement RH pour l'ESS ont été réalisées, afin d'identifier les différentes structures ressources pour les structures de l'ESS. (Pays des Vallons de Vilaine, Redon, Fougères, Brocéliande).

5 témoignages vidéo d'employeurs de petites structures de l'ESS sur leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines ont également été réalisées. Elles contribueront à la sensibilisation des employeurs bénévoles à travers le partage d'expériences concrètes. La diffusion des vidéos est prévue au premier semestre 2022.

Santé au travail

Deux ateliers de sensibilisation et d'échanges de pratiques sur la prévention des risques professionnels ont été organisés :

- Un webinaire sur la prévention des risques routiers le 14 octobre, en partenariat avec Harmonie Mutuelle (9 participant·e-s),
- Un atelier sur la prévention des risques psychosociaux à Rostrenen le 24 novembre, en partenariat avec le pôle ESS du Centre Ouest Bretagne (16 participant·e-s).

En partenariat avec l'ARACT Bretagne et l'UDES, et avec le soutien des OPCO Uniformation et AFDAS, la DRDFE et la DREETS, une formation-action sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie dans l'ESS a été lancée. Avec 5 structures participantes de moins de 50 salarié·e-s (9 stagiaires au total, la formation étant ouverte à un binôme par structure), l'action est structurée autour de 5 jours de formation et d'échanges d'expériences et d'un accompagnement individualisé apporté par l'ARACT Bretagne, avec l'objectif d'initier la mise en action des structures sur les 9 mois que dure le parcours. La formation se clôturera en juin 2022 et fera l'objet d'un travail de capitalisation.

Le travail d'interconnaissance et de coopération avec les préventeurs santé au travail (CARSAT, services de santé au travail, ARACT, mutuelles...) s'est par ailleurs poursuivi.

Les 8èmes Rencontres de la qualité de l'emploi

Deux rencontres territoriales étaient prévues fin 2021 :

- A Saint Thuriel (35) le 2 décembre : « Le modèle associatif évolue : quel impact pour l'emploi ? », en partenariat avec les pôles ESS des pays de Vallons de Vilaine et de Brocéliande (18 participant·e-s, principalement petites structures sport/animation/culture),
- A Brest – report de la session au 24 février 2022 en visio compte tenu des contraintes sanitaires : « Richesses humaines dans l'ESS : l'équilibre au cœur des enjeux ? », en partenariat avec le pôle ESS de Brest.

Chaque rencontre est construite autour d'une session « prise de recul » en plénière et d'ateliers d'échanges d'expériences et d'outillage en petits groupes.

d. Pratiques d'accompagnement des démarches de progrès par les réseaux de l'ESS

Une enquête a été réalisée par Noémie Proux, en stage de fin d'études à la Cress pendant 6 mois, sur les pratiques d'accompagnement aux démarches de progrès par les réseaux et fédérations de l'ESS. Plus d'une dizaine d'entretiens ont été effectués avec des réseaux et fédérations bretons, ainsi qu'avec d'autres Cress et d'autres structures de l'accompagnement des démarches de progrès.

Ce travail a permis d'identifier les leviers et freins rencontrés par les réseaux dans l'accompagnement de leurs adhérents en matière de démarches de progrès, les types d'actions mises en place et les enjeux thématiques les plus adressés.

Suite à ce travail, un collectif d'échanges de pratiques inter-réseaux s'est structuré, avec deux réunions en 2021 (septembre, décembre) auxquels ont participé 6 réseaux. 4 nouveaux temps d'échanges de pratiques sont prévus en 2022.

e. Préparation d'un nouveau projet autour de la gouvernance démocratique

Les enjeux de gouvernance démocratique ont été identifiés comme prioritaires dans le cadre de plusieurs projets collectifs (démarche qualité de l'emploi, reprise-transmission en SCOP), dispositifs (DLA) et dans la Stratégie Régionale de l'ESS 2021-2024. Plusieurs actions ont été initiées dans la perspective d'un plan d'actions 2022 sur le sujet, en axant plus spécifiquement sur les phases de transformations importantes de la gouvernance dans les structures de l'ESS :

- Préparation d'une étude exploratoire régionale (réalisation prévue au 1^{er} trimestre 2022) permettant de disposer d'un cadre d'analyse des enjeux et d'identifier les priorités d'actions,
- Structuration d'un projet collectif avec 3-4 pôles ESS pour développer des expérimentations territoriales autour de l'accompagnement des évolutions de gouvernance (démarrage prévu au 1^{er} trimestre 2022, en parallèle de l'étude, pour une durée de 2 ans).

Ces travaux pourront notamment conduire à la mise en œuvre d'accompagnements collectifs (via le DLA notamment).

f. Déploiement du projet "Traits d'unions"

Lancé fin 2020, le projet « Traits d'unions » s'est déployé sur les quatre territoires expérimentaux (pays de Morlaix, Fougères, Vitré et Auray). Porté sur les territoires par les pôles ESS et coordonné par la Cress à l'échelle régionale, ce projet vise à développer les partenariats entre organisations de l'ESS et entreprises engagées. Le premier semestre 2021 a permis de construire et d'expérimenter une méthodologie, construite avec le soutien du Rameau (observatoire des partenariats). Plus d'une vingtaine de diagnostics entreprises ont ensuite été réalisés par les pôles, avec près d'une dizaine de mises en relation entreprises engagées/ESS concrétisées.

L'expérimentation se poursuivra en 2022 et se clôturera par une phase d'évaluation et de capitalisation de l'action, en vue de son essaimage sur d'autres territoires en 2023.

g. Accompagnement des structures ESS dans leur transition écologique et énergétique (TEE)

Dans son projet 2021-2023, la Cress a ré-affirmé comme finalité de « contribuer à la transformation écologique et énergétique de notre société pour sauvegarder nos ressources, notre planète et notre climat ». En 2021, cette ambition s'est concrétisée notamment à travers la signature d'une convention avec l'Ademe et un recrutement (0,9 ETP) fin 2021. L'objectif des 2 premières années du programme est de sensibiliser, mobiliser et accompagner les entreprises de l'ESS dans la transition énergétique et écologique, via les organisations et réseaux de l'ESS (associations, fédérations, pôles ESS). Les actions prévues se déclinent en 3 axes :

Animer un réseau ESS inter-sectoriel à l'échelle de la Bretagne

- Proposer aux fédérations, pôles et autres têtes de réseaux de l'ESS, des temps d'échanges et de co-construction,
- Favoriser des démarches collectives et la mutualisation d'outils et de méthodes d'accompagnement à la TEE,
- Valoriser les bonnes pratiques et des retours d'expériences dans le champ de l'ESS.

Sensibiliser les organisations ESS à la TEE

- Réaliser un fonds documentaire et de ressources en ligne,
- Organiser des visites d'expériences inspirantes et petits-déjeuners de sensibilisation,
- Programmer des webinaires pour favoriser le passage à l'action.

Impulser et soutenir les organisations ESS dans leurs démarches en faveur de la TEE

- Accompagner et faciliter les démarches de mobilisation des financements de transition énergétique et écologique pour les organisations ayant peu ou pas de moyens,
- Favoriser le partage d'expériences en matière de management du développement durable en animant un réseau de dirigeant·e·s et salarié·e·s impliqué·e·s dans la transition énergétique et écologique de leur organisation.

Fin 2021/début 2022, des entretiens bilatéraux ont démarré avec différentes parties prenantes de l'écosystème ESS et pour la 1^{ère} année du programme, un focus sur la transition alimentaire est notamment prévu. En effet, de nombreuses structures de l'ESS sont concernées par un service de restauration collective : structures médico-sociales, crèches, habitats jeunes, résidence seniors, accueils de séjours touristiques, centres de formation, ... Ainsi, pour cette 1^{ère} année de mission TEE, plusieurs actions seront organisées pour accompagner les structures ESS dans l'amélioration de leurs pratiques et ainsi mieux intégrer les enjeux écologiques et énergétiques sur l'ensemble de la chaîne de restauration : approvisionnement, préparation, service, nettoyage, gestion des bio-déchets, ...

INNOVATION-FILIERES

La Cress a pu investir progressivement des enjeux identifiés dans la SRESS grâce en particulier à la mobilisation du FEDER en complément d'autres cofinanceurs publics, en particulier l'ADEME sur le volet économie circulaire.

Cette compétence d'ingénierie collective de filière permet d'animer des programmes d'actions structurants pour les acteurs ESS et les pouvoirs publics en réponse aux enjeux de la Bretagne.

Cette ingénierie de projet s'articule de plus en plus à une ingénierie de recherche avec la volonté de promouvoir des dynamiques de co-recherche entre le monde de l'ESS et le monde de la recherche.

3. Animation du réseau ESS et économie circulaire

Après une fin d'année 2020 qui a été consacrée au renforcement de l'équipe Economie circulaire de la Cress et à la définition d'outils partagés pour l'ensemble de la mission, l'année 2021 a été la première année pleine du programme triennal "Economie circulaire en ESS" (sept. 2020 – sept. 2023).

a. Animation du réseau régional transfilière

Un enjeu fort de cette première année de programme était de rendre lisible les actions conduites (du point de vue des acteurs de l'ESS, des collectivités, et plus globalement du monde socio-économique), mais aussi de développer des outils de sensibilisation et d'information à destination des collectivités, très demandeuses d'expertise sur le champ du réemploi.

Deux rendez-vous de l'économie circulaire, sociale et solidaire ont été mis en place en 2021 :

- La Circul'lettre: cette newsletter comprend des articles de fonds (un portrait d'acteur, une histoire d'une coopération avec un acteur ESS, une action du programme « ESS & Economie circulaire ») et de brèves, qui sont aussi diffusées sur le site internet de la Cress (+ de 625 inscrits). Diffusion de 2 Circul'lettres en avril et octobre 2021.
- Le Circul'lheure: ce webinar de format court, d'une heure, est à destination des collectivités et décrypte un sujet de l'économie circulaire, sociale et solidaire. Organisation de 4 Circul'lheure, en avril, juin, octobre et décembre 2021, replays disponibles sur le site internet de la Cress. (Participation en hausse tout au long de l'année avec plus de 50 participants en décembre).

Collectif d'acteurs "ESS & Economie circulaire"

Afin de contribuer au développement d'une économie bretonne qui allie la circularité avec le lien au territoire et à l'amélioration de la société et des conditions de vie des bretonnes et des bretons, un des enjeux majeurs du travail en réseau des acteurs de l'économie circulaire, sociale et solidaire est de favoriser une dynamique commune entre les acteurs.

4 temps collectifs de travail ont été organisés en 2021 ainsi qu'une rencontre avec la nouvelle conseillère régionale en charge des déchets et de l'économie circulaire en novembre 2021.

Le collectif, animé par la Cress, est constitué d'acteurs bretons de l'économie circulaire, sociale et solidaire. Leurs champs d'activité principaux se situent aujourd'hui dans la prévention et la gestion des déchets (réemploi, collecte, tri et préparation au recyclage), en tant qu'opérateurs ou facilitateurs.

Carteco, la carte des structures de l'ESS engagées dans l'économie circulaire

<https://carteco-ess.org>

Lancée en juin 2021 à l'échelle nationale, Carteco est une carte collaborative qui identifie et qualifie les acteurs de l'ESS de l'économie circulaire. Cet outil contributif est ouvert à tous : structures de l'ESS, collectivités et citoyens peuvent facilement y ajouter des informations, sous couvert d'une modération des données par la Cress.

La Cress y a référencé les acteurs bretons à l'automne 2021, issus de sa base de données des acteurs "ESS & Economie circulaire". Une campagne de référencement et de qualification par les structures elles-mêmes a été lancée fin 2021 pour fiabiliser la donnée en ligne et se poursuivra en 2022. 383 structures de l'ESS sont aujourd'hui référencées.

Cette carte est complémentaire de la datavisualisation des acteurs ESS du réemploi réalisée en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Appui aux démarches territoriales

Outre les Circul'lheure, l'équipe a contribué à des événements organisés par des tiers à destination des collectivités (CNFPT, Reseco) et développé également quelques outils à destination des TAg et pôles et des acteurs ESS, pour présenter l'offre de service de l'équipe Economie circulaire.

Des contacts plus ciblés ont eu lieu avec 9 collectivités notamment dans le cadre des programmes Territoires Economies en Ressources (TER) de l'Ademe.

Veille sur les filières et activités émergentes

Un état des lieux « L'ESS bretonne dans la filière de la seconde vie du papier » a été réalisé en 2021 à partir d'une dizaine d'entretiens. La restitution de ce diagnostic s'est déroulée à l'automne 2021 à l'ESAT des Genêts d'or à Landivisiau. Une vingtaine de personnes représentantes des organisations bretonnes de l'ESS ayant des activités de collecte, de tri et recyclage « papier – cartons - livres » et de nos partenaires, y a participé. Les personnes présentes ont fait part de leur intérêt pour ce type de rencontre sur la filière facilitant l'interconnaissance entre acteurs bretons pour des collaborations futures.

Fin 2021, une étude sur la place des acteurs de l'ESS dans la gestion des biodéchets alimentaires a été lancée avec une équipe d'étudiant-e-s de l'EME-UniLasalle de Bruz. La restitution est attendue en mai-juin 2022.

b. Développer et consolider le réemploi

Université Bretonne du Réemploi (UBR)

La professionnalisation et la montée en compétences constituent un axe fort de la stratégie de développement et de consolidation du réemploi social et solidaire en Bretagne, depuis 2018. Le travail se structure notamment autour du projet d'**Université Bretonne du Réemploi (UBR)**.

En 2021, suite à l'analyse des besoins menée en 2019-2020, la Cress a poursuivi le travail engagé avec le groupe de travail dédié pour mettre en pratique les préconisations de l'étude. Un appel à manifestation d'intérêt a ainsi été lancé pour identifier un organisme de formation capable d'apporter au groupe l'ingénierie nécessaire pour **monter un parcours de formation modulaire de technicien valoriste**. Ressources-T, ensemblier rassemblant les structures du réseau Envie et Trocabi et agrégé organisme de formation, a été associé comme partenaire du projet en août 2021.

Le montage et l'expérimentation de modules de formation de technicien valoriste (niveau 4 : bac) auront lieu en 2022, avec la perspective de déposer une demande de certification auprès de France Compétences.

Il s'agit d'une première étape concrète du projet d'UBR, qui aura vocation par la suite à faciliter l'organisation de formations sur d'autres niveaux notamment 5 et 6 (coordination et direction), ou sur des spécialités (par filières).

L'accompagnement des porteurs de projet du réemploi

Un appui renforcé à travers un accompagnement individuel de porteurs de projet d'activités de réemploi a été mis en place depuis décembre 2020. En 2021, 22 structures (associations et collectivités) ou porteurs de projet individuels ont été accompagnés lors d'au moins un échange. La grande majorité de ceux-ci sont de nouvelles structures et activités de réemploi, et la plupart sont des projets de recycleries (généralistes ou matériaux).

L'accompagnement permet, selon les besoins, de :

- Apporter un premier appui technique, stratégique et financier adapté au projet,
- Orienter vers les acteurs et ressources adaptées : pôles ESS, TAG, acteurs du réemploi, Ademe, collectivités locales compétentes, financeurs éventuels, etc...,
- Intégrer le cas échéant le projet aux réseaux régionaux animés par la Cress.

La clarification du parcours d'accompagnement est en cours et sera finalisée au cours de l'année 2022.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux opérations de réemploi, réutilisation » de l'Ademe Bretagne, la Cress assure également un rôle de porte d'entrée pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que pour les collectivités locales. Dans ce cadre, depuis fin mars 2021, la Cress s'est entretenue avec 29 porteurs de projets.

Un fichier partagé de suivi des sollicitations a été mis en place avec l'Ademe Bretagne et les autres partenaires de l'appel à projets, facilitant l'interconnaissance et la transmission d'informations synthétiques sur ces projets.

Observation et production des connaissances en matière de réemploi

Une mission de suivi et d'analyse de l'activité avait débuté en 2018 en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB). Un premier travail d'enquête avait permis de recueillir et valoriser un certain nombre de données et d'indicateurs sur le site de l'OEB, qu'il était nécessaire de mettre à jour.

Une enquête, à laquelle 65 structures ont répondu, a donc été menée entre février et avril 2021 auprès des structures bretonnes de réemploi ESS. Cette enquête permet de bénéficier de données actualisées qui ont pu être valorisées sous différentes formes, notamment via :

- La réalisation [d'un rapport de synthèse](#) présentant une compilation et une rapide analyse des données récoltées,
- La mise à jour de la [cartographie des acteurs du réemploi ESS](#) sur le site de l'OEB
- Une page dédiée aux acteurs du réemploi social et solidaire sur brochure des chiffres-clés des déchets en Bretagne.

c. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries

Depuis 2017, la Cress assure une mission d'animation du réseau des recycleries et ressourceries bretonnes. Dans le cadre du programme triennal "Economie circulaire en ESS" (2020 - 2023), l'objectif est d'animer mais aussi d'accompagner la structuration et la pérennisation de ce réseau, en renforçant les coopérations et travaux collectifs, en complément de la montée en compétences et l'accompagnement des porteur-euse-s de projet (voir supra).

Animation du réseau et création d'outils communs

Dès janvier 2021, des temps d'échanges de pratiques ou d'actualités en visioconférence ont été organisés chaque mois, permettant de maintenir une dynamique de réseau malgré le contexte. Ces temps permettent de favoriser l'interconnaissance et notamment d'intégrer les nouveaux entrants, de partager des pratiques, capitaliser des savoirs, et faire émerger des besoins spécifiques. Le travail de capitalisation a permis d'élaborer des « **foires à questions** » diffusées en interne et en externe au réseau.

Plusieurs besoins identifiés les années précédentes ont fait l'objet de travaux collectifs approfondis :

- **Outil de pilotage économique commun** : accompagné dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), un groupe de travail composé de 6 structures s'est constitué avec l'objectif de créer un outil de pilotage économique commun. La visée de ce travail est, pour les participant-e-s, d'être en capacité d'analyser et donc de piloter leur activité économique, et d'apporter des éléments objectivables dans leurs échanges avec les pouvoirs publics, dans une volonté de consolider les modèles économiques. 3 temps collectifs ont été organisés sur le dernier trimestre 2021.
- **Communication** : la Cress a accompagné un collectif d'acteurs du pays de Brest pour élaborer une **plaquette destinée aux collectivités locales**. L'objectif était de pouvoir clarifier les valeurs et le projet des recycleries, et notamment de sensibiliser les élu-e-s et technicien-ne-s aux externalités positives générées par les recycleries-ressourceries

sur le territoire. Cette plaquette pourra être déclinée à l'échelle régionale et/ou sur d'autres territoires, et a été pensée en complémentarité du mémo "Etablir un partenariat avec une recyclerie du territoire" (mentionnée au chapitre 3.1 de ce rapport d'activité).

Par ailleurs, ce travail a donné l'occasion de poser les bases d'un **univers graphique** propre au réseau des recycleries-ressourceries bretonnes, en vue de la création d'un logo et d'une charte graphique pour le réseau, en 2022.

- **Accueil de volontaires en service civique** : un partenariat avec Concordia a été mis en place en cours d'année dans le cadre du programme "ambassadeurs des transitions écologiques". Les recycleries bretonnes peuvent ainsi bénéficier de l'agrément de Concordia, qui assure par ailleurs une mise en réseau et un accompagnement des volontaires en service civique à l'échelle régionale, en lien avec la Cress.

Fin 2021, 8 jeunes étaient accueilli·e·s par ce biais dans 6 recycleries-ressourceries.

Pérennisation et formalisation du réseau

Après plusieurs années d'animation par la Cress, se pose la question de la pérennisation et de la formalisation du réseau des recycleries-ressourceries bretonnes, à l'image de ce qui existe dans d'autres régions. Un groupe de travail s'est réuni pour définir la méthode de travail sur ce sujet, et plusieurs échanges ont pu être menés au sein du réseau.

Deux rencontres ont notamment pu se tenir en juin à Rennes et Baud, réunissant une trentaine de participant·e·s sur les deux sites réunis, puis 4 visios en décembre réunissant 18 structures. Ces travaux ont permis de jeter les **grandes lignes d'un projet politique, de valeurs et principes d'actions partagés**. Ces ébauches seront à consolider et approfondir en 2022.

d. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti et à la filière Textile

Dynamiser, animer et structurer le réseau breton des acteurs du réemploi de matériaux

Pour enclencher le travail de mise en réseau, une des 1ères actions a été de rencontrer et mobiliser les acteurs de cette filière réemploi des matériaux du bâtiment (RDV bilatéraux pour connaître leurs activités et les besoins).

- 10 RDV mensuels dans l'année,
- Plusieurs temps collectifs ont eu lieu pour la réalisation de la publication incluant le panorama des acteurs,
- Une journée sur site à l'Ecrouvis, avec temps de formation sur la réponse au marché public en groupement.

Plusieurs réunions de travail, du temps de rédaction de plaidoyers, et 2 rendez-vous au Ministère de la transition écologique ont eu lieu. Ce travail était coordonné par ESS France, avec une forte participation de 2 acteurs bretons. La mise en place du décret d'application de la nouvelle REP est en cours de finalisation, nous ne savons pas aujourd'hui, dans quelle mesure les arguments portés par le réseau vont être entendus.

Nous pouvons noter que cela contribue à fédérer les acteurs, à formaliser et à porter des valeurs et moyens d'actions communs.

Encourager et accompagner l'intégration des pratiques de réemploi et le développement de la filière réemploi dans le bâtiment

La Cress commence à être identifiée sur le sujet du réemploi et de la valorisation des matériaux du réemploi. Plusieurs échanges avec des collectivités, des bailleurs sociaux, ou syndicats ont eu lieu, en lien avec leur problématique de territoire et dans l'objectif de dynamiser ces activités de réemploi dans le bâtiment :

- Outillage et communication à destination des maîtres d'ouvrage (collectivités...)

À la vue de la demande croissante, et des besoins des différents interlocuteur·trice·s, plusieurs outils de sensibilisation et de communication ont été réalisés, en vue de faciliter le passage à l'action :

- Publication d'une plaquette sur le réemploi des matériaux du bâtiment à destination des collectivités, Maîtres d'ouvrage privés, maîtres d'œuvre,
- Article et retour d'expérience d'un chantier de Brest Métropole,
- 2 Circul'heure, le webinaire à destination des collectivités.

Toujours dans cette dynamique de faciliter le développement de l'activité réemploi des matériaux du bâtiment, nous avons été en lien avec plusieurs porteurs de projet ou personnes qui s'interrogent pour développer une activité en lien avec cette filière.

Développer la filière en facilitant les coopérations et les partenariats

Cette 1ère année de convention a permis également de monter en compétences et en connaissance des acteurs de la filière bâtiment et autres partenaires régionaux. De nombreux RDVs ont permis de mieux cerner le paysage de la filière, les activités et les rôles des différentes structures. L'objectif est bien de faciliter les coopérations entre la Cress et ces partenaires, mais aussi faciliter les coopérations entre les acteurs et ces partenaires.

La Cress est de plus en plus identifiée des professionnels, nous avons des demandes d'architectes, ou de maîtres d'ouvrage. Pour le moment, la Cress joue le rôle de mise en lien des demandes des professionnels sur des opérations de chantier, avec les acteurs du réemploi.

Créer une offre mutualisée entre acteurs à destination des maîtres d'ouvrage

Au vu des échanges avec les maîtres d'ouvrage publics ou privés, un des freins pour intégrer le réemploi dans les chantiers, est d'identifier les acteurs compétents pour être rassuré sur l'existence de cette compétence, mais aussi éviter les marchés infructueux.

En outre, ces nouvelles problématiques d'économie circulaire sur les chantiers viennent complexifier les étapes et la chaîne d'acteurs. Il y a donc un enjeu à faciliter et rendre accessible le réemploi sur les chantiers, mais aussi permettre aux acteurs de s'organiser pour être complémentaire dans les multiples compétences demandées sur un chantier, et pouvoir absorber des gisements importants.

Ressortis dans différents espaces, comme un enjeu, les acteurs souhaitent développer une offre commune « clé en main » à destination des maîtres d'ouvrage. Pour ce faire, une 1ère étape a eu lieu en automne 2021, avec l'organisation d'un temps de formation sur les différentes possibilités et modalités des réponses groupées au marché public.

Animation du réseau des acteurs de la filière textile et réalisation d'un diagnostic

La 1ère année a permis de :

- Remobiliser les acteurs de la filière en intégrant de nouvelles structures, et de nouveaux interlocuteur-trice-s (changement de personnes dans certaines structures),
- Définir avec eux, les pistes de travail pour avancer (réunion du 17.11),
- Engager un travail de diagnostic pour objectiver les éléments échangés lors des rencontres et dégager :
 - Les flux textiles et les quantifier sur l'ensemble des étapes de la chaîne,
 - Les enjeux, contraintes et besoins aux différents postes et pôles d'activités, ainsi que les points de fragilité des structures et de la filière,
 - Définir les pistes d'action et les besoins communs.

Le cahier des charges pour préciser les données à récolter lors du diagnostic et l'élaboration de l'outil de collecte de données pour avoir un panorama des flux textiles, ont été co-construits lors de plusieurs réunions de travail.

A partir de mars 2021, la Cress a réalisé un diagnostic avec la collecte de données chiffrées associée à 12 entretiens individuels avec des responsables de structures. L'analyse et la formalisation du rapport est en cours et une restitution est prévue au 1^{er} semestre 2022.

4. Bien Vieillir

La Démarche Bien Vieillir en Bretagne a été lancée en 2020, et vise la structuration de la filière du Bien Vieillir, avec pour objectif opérationnel la consolidation d'un gérontopôle breton. Les premiers mois ont été consacrés à poser un état des lieux et constituer une instance de pilotage élargie, afin de représenter la variété des acteurs de la filière. Les objectifs pour 2021 étaient de relancer des travaux concrets, de structurer le gérontopôle de Bretagne issu de la démarche portée par Kozh Ensemble.

a. Animation et structuration de la filière bien vieillir

En 2021, 88 structures ou porteur-se-s de projets ont été rencontré-e-s pour la première fois. Ces rencontres ont le plus souvent débouché sur une intégration dans des groupes de travail. Un travail de communication et de suivi des actualités sur le sujet du vieillissement a été mené. Ainsi, 36 articles ont été publiés sur le site internet de Kozh Ensemble, et une page linkedin du gérontopôle a été créée. Elle comptait 221 abonnés au 31/12/2021.

ÉVÈNEMENT : La journée Bien Vieillir en Bretagne

Environ 220 participant-e-s et 31 intervenant-e-s étaient réuni-e-s à la Journée Bien vieillir en Bretagne du 26 octobre 2021, à Askoria Rennes. Cet événement visait à rassembler les parties-prenantes autour des enjeux du vieillissement, partager autour de deux thématiques fortes, Solidarités et Intergénération, témoigner sur des enjeux soulevés par la démarche et fédérer autour du projet de gérontopôle. Outre

l'affluence importante pour un premier évènement, organisé pendant les vacances scolaires, les retours des participant-e-s ont été très positifs.

Co-organisation d'une première semaine régionale des métiers du prendre soin (tenue en février 2022)

C'est une sollicitation de Pôle Emploi qui a mené à la préparation d'une semaine des métiers de la santé et du prendre soin, rassemblant de nombreux acteurs publics (Etat, Conseil Régional, plusieurs Conseils Départementaux), institutionnels (Agence Régionale de Santé, Pôle Emploi ARACT, Centres hospitaliers...) et privés (FEHAP, URIOPSS, ADMR, UNA, COORACE...). Partant du constat qu'il était difficile de recruter dans ces métiers, la Cress et Pôle Emploi ont fait appel aux acteurs du territoire, afin d'imaginer une Première Semaine des métiers de la Santé et du prendre soin, en phase avec les attentes de terrain. Un comité de pilotage, coanimé par la Cress et Pôle Emploi a permis de distinguer des objectifs de trois ordres :

- Recrutement : Faciliter les recrutements via la création de fichiers qualifiés de personnes en recherche d'emploi qui pourraient postuler sur les postes vacants.
- Remobilisation : Permettre la découverte de certains métiers grâce à un coup de projecteur régional (campagne publicitaire, informations aux personnes en recherche d'emplois...).
- Formation : Permettre la découverte des formations en lien avec les métiers concernés.

b. Animation de groupes de travail dans le cadre du gérontopôle

En 2021, ce ne sont pas moins de 103 structures ou porteur-se-s de projets qui ont participé à un ou plusieurs groupes de travail coordonnés par la Cress : Labs Habitat, Santé et Vie Sociale (initiés au sein de Kozh Ensemble), groupe de préparation de la semaine des métiers du prendre soin...

Parcours Résidentiel Sénior

La Cress a coanimé le Lab thématique sur l'habitat, avec un travail spécifique sur le parcours résidentiel sénior. 3 réunions ont été organisées dans l'année 2021, et 36 personnes étaient inscrites sur la liste de diffusion au 31/12/2021.

Un premier collectif a organisé un webinaire public sur l'aménagement du domicile qui s'est tenu au mois de septembre. Un autre webinaire, consacré aux transitions dans le logement sénior, a été préparé au cours de l'année, et devrait se tenir en 2022. Par ailleurs, un autre groupe s'est constitué en vue de travailler sur une typologie de l'habitat sénior alternatif en Bretagne. Ce travail devrait déboucher sur une production en 2022. Enfin, un groupe de travail se constitue en vue de travailler sur un camion mobile qui parcourrait les zones où il y a peu d'informations sur l'aménagement du domicile et le parcours résidentiel sénior.

Soutien aux aidant-e-s

La Cress a coanimé le Lab thématique sur la santé, avec un travail spécifique sur l'aidance. 8 réunions ont été organisées dans l'année 2021, et 47 personnes étaient inscrites sur la liste de diffusion au 31/12/2021.

Un travail de repérage et de présentation de dispositifs et actions inspirantes sur le sujet des aidant-e-s a été mené au cours de l'année, menant à 7 réunions de présentation. Par ailleurs, un groupe de travail a préparé une expérimentation sur le lien aidé-aidant professionnel – proche aidant, dans le cadre d'une réponse à un appel à projet national, mais le projet n'a pas abouti.

Prévention en santé

La Cress a coanimé un groupe de travail autour de la prévention en santé. 1 réunion a été organisée. Après avoir mené un état des lieux des modalités d'actions des membres du groupe, il a été décidé d'organiser un temps de sensibilisation sur le sujet, au cours de la journée Bien Vieillir en Bretagne.

Lab Vie Sociale

La Cress a coanimé le Lab thématique sur le lien social. 3 réunions ont été organisées dans l'année 2021, et 51 personnes étaient inscrites sur la liste de diffusion au 31/12/2021. Le Lab s'est consacré à la rencontre avec d'autres dispositifs du lien social, afin de mieux connaître leurs pratiques, et faciliter l'interconnaissance et le maillage du territoire.

c. Structuration d'un réseau d'accompagnement économique de la filière

Afin de pouvoir orienter et accompagner l'émergence de projets économiques, en particulier ceux ayant une dimension d'innovation au sein de la filière du Bien Vieillir, des contacts ont été pris avec des structures d'accompagnement (technopôles, Chambre de Commerce, TAGs BZH, France Active...). Ce travail doit être continué en 2022 grâce à un recrutement ad hoc, afin de permettre la constitution d'un groupe de travail pérenne. En parallèle, la constitution d'un centre de ressource (veille thématique, mises en lien...) a débuté, et a permis d'orienter et accompagner 13 structures ou porteur-se-s de projets en 2021.

d. Structuration du gérontopôle breton Kozh Ensemble un pôle régional d'animation, recherche, réflexion et action autour des enjeux du vieillissement

Animé par la Cress, le comité de pilotage mis en place en 2020 s'est réuni 3 fois en 2021. Les missions du comité étaient de trois ordres : identifier les principaux enjeux relatifs à la structuration de la filière, piloter la structuration du gérontopôle et assurer sa représentation vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Enjeux de la filière Bien vieillir

Le comité de pilotage a travaillé la rédaction d'un nouveau projet de gérontopôle breton, articulé autour de la continuité des parcours de vie, le renforcement du pouvoir d'agir, l'inclusion et la démocratie sanitaire. De manière concrète, le gérontopôle doit :

- Contribuer par la recherche au développement de la formation et de la prévention dans le domaine gérontologique,
- Favoriser le développement et l'innovation dans le champ gérontologique, notamment par la structuration d'une filière économique au service des besoins du territoire,
- Participer à l'équité territoriale par la diffusion et la dissémination des solutions adaptées au vieillissement et à chacun des territoires sur l'ensemble de la Bretagne,

- Développer et apporter des expertises indépendantes aux institutions et aux collectivités dans le champ de la gérontologie.

Cette feuille de route, signée par 18 collectivités, acteurs et institutions de Bretagne est un élément essentiel de partage de la démarche, et a été largement présentée lors de la journée Bien Vieillir en Bretagne.

Structuration du gérontopôle

Les efforts du comité de pilotage se sont concentrés sur la réponse à un appel à projet national sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique. Le projet a été sélectionné pour la phase finale, mais n'a finalement pas été retenu. Cependant, un travail important de formalisation des axes de travail prioritaires a été réalisé et a permis de formaliser des priorités d'action pour 2022 et au-delà. Ainsi, les bases du projet étaient assez solides pour organiser une Assemblée Générale électorale du gérontopôle, et renouveler sa gouvernance. Le 7 décembre 2021, le comité de pilotage a donc formellement passé le relais au conseil d'administration de l'association Kozh Ensemble pour le pilotage général de la filière, la Cress conservant la responsabilité de la mise en place opérationnelle.

Représentation de la filière et du gérontopôle

Le comité de pilotage a assuré la représentation du gérontopôle au cours de l'année. Le travail porté par la Cress a permis la reconnaissance du gérontopôle de Bretagne parmi les gérontopôles existants au niveau national. Ainsi, des réunions d'échanges techniques ont eu lieu entre les directions de la plupart des gérontopôles, afin de faciliter les échanges, partager les enjeux et actualités, mettre en place des projets communs, etc. Une première rencontre officielle des gérontopôles est organisée le 11 juin par le gérontopôle du CHU de Toulouse. Cette première rencontre permet d'acter notamment la création d'un « think tank » national sur les grands enjeux du vieillissement pour éclairer et accompagner les politiques publiques, et porter la parole des gérontopôles auprès des institutions nationales.

A l'échelle régionale, le comité de pilotage a également joué un rôle de représentation de la démarche et du gérontopôle auprès de partenaires stratégiques.

5. Travail dans le champ pénitentiaire

Depuis 2018, la Cress et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) - Grand Ouest travaillent à la co-construction des projets et expérimentations favorisant les liens entre acteurs de l'ESS et ceux du secteur judiciaire.

Véritable vecteur d'intégration, le travail peut constituer une réponse aux évolutions de la population pénale. Les différents acteurs du milieu carcéral observent des formes d'éloignement à l'emploi de plus en plus présentes et marquées. Par ailleurs, les personnes détenues sont souvent fragilisées par des problématiques sociales, sanitaires et/ou économiques. Pour répondre à ces problématiques, la Cress travaille depuis 2019 en partenariat avec la DISP à la mise en œuvre d'une expérimentation régionale favorisant l'adaptation du secteur travail en prison.

Au sein d'espaces de co-construction entre acteurs de l'ESS et pouvoirs publics, différents objectifs partagés avec la DISP guident cette expérimentation :

- Identifier et partager des pistes d'évolution du secteur travail en établissement pénitentiaire, alliant valeurs et pratiques,
- Apporter de nouvelles pistes de développement aux structures de l'ESS en lien avec le champ pénitentiaire,
- Prévenir la récidive des Personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) en utilisant le facteur travail comme levier d'insertion et réinsertion.

Si l'expérimentation s'adapte à chacun des territoires et aux réalités des différents établissements, la démarche d'action est commune et s'organise en deux phases :

- Phase 1 : Diagnostic des besoins de la population carcérale en termes de travail.
- Phase 2 : Accompagnement et soutien à la mise en place de nouvelles activités.

Basée sur le volontariat, la mobilisation dans cette expérimentation concerne trois sites en 2021 (établissements et Services pénitentiaires d'insertion et de probation) :

- Maison d'Arrêt de Brest : après la diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt, l'association Prélude et l'établissement ont travaillé à la mise en œuvre d'un atelier et chantier d'insertion au sein de la maison d'arrêt. Le chantier d'insertion proposant des activités autour du livre (reliure, remise à neuf, protection, etc.) a ouvert ses portes en novembre 2021.
- Centre Pénitentiaire de Lorient – Ploemeur : un diagnostic de terrain finalisé au premier semestre 2021 a permis à l'établissement de faire le choix de l'ouverture prochaine d'un atelier et chantier d'insertion. Un appel à manifestation d'intérêt sera réalisé après une phase de travaux.
- Centre Pénitentiaire pour femmes de Rennes : le diagnostic de terrain a démarré au deuxième semestre 2021.

La Cress et la DISP poursuivent les réflexions autour du partenariat et identifient différents axes de travail à venir : coopératives éphémères, développement des postes en TIG dans les structures de l'ESS, sensibilisation mobilisation et interconnaissance entre ces acteurs, etc.

6. Soutien à l'émergence de dynamiques sectorielles

Dans le cadre de la SRESS, un travail d'animation à l'émergence de dynamiques thématiques a été conduit en 2021, dans un contexte sanitaire et de mobilisation partenariale qui n'a pas facilité les choses. On retiendra toutefois :

a. Alimentation – agriculture

La CRESS a posé les bases en 2021 d'une étude exploratoire sur les dynamiques collectives d'ESS sur le sujet de l'alimentation dans le prolongement des contacts établis en 2020 avec un collectif d'acteurs agri-ruraux et dans le cadre d'enjeux repérés via le DLA. Quelques premiers RDV ont été

organisés au 4ème trimestre 2021, la majeure partie des RDV et du travail d'analyse devant se poursuivre au premier semestre 2022.

b. Mobilité

En 2021, et suite à la sollicitation du TAg29 et de la Direction Mobilité de Don Bosco, un travail d'analyse de la question « ESS et Mobilité » s'est engagé afin de soutenir la création de Mob'In Bretagne, réseau régional des acteurs de la mobilité inclusive. <https://www.mobin-solutions.fr/>

c. Accueil du jeune enfant

Sur la thématique « EAJE et ESS », le collectif d'acteurs (Parenbougé, Mutualité Française, Enjeux d'enfance, Léo Lagrange Ouest, Familles rurales 35, Merlinpinpin) s'est réuni à plusieurs reprises afin d'échanger sur des sujets et enjeux communs, s'appuyant notamment sur le DATA ESS ad hoc. Un espace d'interconnaissance existe et un travail collectif est en cours d'organisation, notamment autour de la question de la concurrence et la coopération des acteurs de l'ESS pour répondre aux besoins sociaux sur les territoires.

En discussion également, la mise en place d'un dispositif de soutien aux acteurs ESS afin de rendre leur secteur d'activité plus visible sur le territoire.

7. Rural et ESS – Tiers Lieux

La Cress pilote le volet rural de la stratégie régionale de l'ESS. Le besoin de travailler collectivement sur la question des commerces et services en milieu rural a engendré la création d'un groupe de travail pôles-TAgBZH qui a abouti à la consolidation d'une offre de services, valorisée dans une plaquette "Révélateur" construite par le TAgBZH. En 2021, la Cress a piloté une réponse collective à l'appel à projets "Entreprendre la Ruralité" de la fondation entreprendre. Si la réponse a été accueillie positivement, le peu de lauréats et la nécessité de couvrir des territoires où les besoins sont plus importants, ont conduit la fondation à retenir d'autres projets.

En parallèle, la Cress continue de participer aux différents espaces de pilotage sur la ruralité : Réseau rural et le projet Tressons piloté par l'Avise. A ce titre, elle a coorganisé, avec l'Avise, le RTES et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, le séminaire de clôture de ce projet national qui a eu lieu à Guipel en décembre 2021, avec plus d'une soixantaine de présent-e-s.

Elle a fait le choix en 2021, de s'investir dans le projet de structuration d'un réseau de Tiers Lieux bretons, porté par quelques structures du territoire. Membre depuis Mars 2021 du groupe qui pilote l'association et son projet, la Cress est partie prenante de Bretagne Tiers Lieux et s'investit particulièrement sur sa structuration et son articulation avec les réseaux existants.

8. Développement de démarches de recherche au sein de l'ESS

La dynamique de co-recherche animée par la CRESS a pour but de soutenir le travail des acteurs de l'ESS et des chercheurs qui souhaitent travailler conjointement et répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, en lien avec les priorités de la SRESS.

Afin d'animer ce travail et de donner suite en Région à la dynamique des Assises du 1/3 secteur de la recherche, un plateforme RDI (recherche-développement-innovation) a été mise en place. Cette plateforme réunit des acteurs publics (Etat, Région, Département...), des acteurs de la recherche (MHSB, Universités, CCB...) et des réseaux de l'ESS (CRESS, MAB, pôles TAg...). Une première rencontre de cette plate-forme réunissant une vingtaine de participant s'est tenue le 22 septembre.

La CRESS s'est également investie auprès de la Région, la MSHB, le MAB et l'Association Science-Société dans le processus de sélection de projets de recherche participative dans le cadre de l'AaP « Recherche et Société » du Conseil régional. Cet investissement permet de maintenir une veille constante sur des projets innovants dans le secteur et vient s'ajouter comme mission inspirante au processus de construction et de mise en réseau de la plateforme co-recherche.

Le mardi 23 novembre, la CRESS et le Mouvement Associatif de Bretagne ont organisé à Askoria le deuxième rendez-vous des acteurs réunissant environ 80 personnes. Une demi-journée introduite et soutenue par la Coop des Communs. Un événement qui nous a permis de mieux comprendre et aborder la complexité de la définition des communs. Les invité·e·s et intervenant·e·s ; chercheur·e·s et acteurs du monde de l'ESS nous ont permis de pousser cette réflexion à travers des ateliers innovants et dynamiques autour des sujets tels que le foncier agricole, la culture, le funéraire et les monnaies locales. Autant de sujets qui relèvent du monde de l'ESS et s'intègrent dans la notion de commun.

OUTILS ET FONCTIONS SUPPORTS

1. Des outils de communication pour l'ESS

a. La fonction communication

La fonction communication élabore le plan de communication de la Cress et assure l'accompagnement des chargé-e-s de mission dans le suivi de leur stratégie de communication.

La fonction communication a poursuivi son travail sur la stratégie de communication globale, avec pour espace de concertation et de décision l'équipe Mouvement. A l'issue du travail avec un prestataire portant sur l'identité visuelle de la Cress en 2021, la majeure partie des outils de communication va être déclinée en 2022 sur une nouvelle charte, afin de gagner en lisibilité et en cohérence.

b. Les supports de communication de 2021

De nouveaux supports de communication ont été édités en 2021. Ils s'ajoutent à ceux qui préexistaient (Kit EPCI, plaquette Économie circulaire, sociale et solidaire, etc.) diversifiant ainsi les outils de communication et de valorisation diffusés par la Cress :

- Volet Politiques publiques :
 - **Établir un partenariat avec une recyclerie-ressourcerie du territoire.** Cette fiche Mémo à destination des agent-e-s présente quelques idées et conseils pour structurer les partenariats entre EPCI et recycleries-ressourceries en Bretagne.
 - **Ce que l'économie sociale et solidaire apporte aux territoires : 100 innovations et acteur-ric-e-s ressources en Bretagne.** Une brochure visant à valoriser l'impact de l'ESS dans les territoires bretons avec pour objectif de favoriser les coopérations entre acteurs publics et acteurs de l'ESS. Elle s'adresse en particulier aux intercommunalités, en abordant plusieurs thématiques : l'enfance, la jeunesse, l'alimentation, la culture, le handicap, les seniors, l'habitat, le tourisme, etc.
- Volet Économie circulaire : **Réemploi des matériaux du bâtiment - Acteurs et compétences de l'économie sociale et solidaire en Bretagne.** Ce document s'adresse aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et autres acteurs du bâtiment. L'objectif est d'apporter des éléments-clés pour faciliter la valorisation des matériaux du bâtiment, identifier les savoir-faire nécessaires et les structures de l'économie sociale et solidaire compétentes.
- Volet Démarches de progrès : 4 déclinaisons locales du **Panorama RH**. Ce panorama permettra d'identifier en un coup d'œil les acteurs ressources sur la GRH pour les organisations de l'ESS.

Par ailleurs, **la Cress en action** - présentation synthétique des activités de la Cress vers les adhérents et structures de l'ESS - a fait l'objet d'une refonte graphique et de contenu début décembre 2021. Elle intègre une version allégée du projet de la Cress 2021-2024. Une communication numérique a été privilégiée pour cette édition intermédiaire 2021/2022.

c. Réseaux sociaux

Le nombre d'abonné·e·s progresse sur les réseaux sociaux en 2021 : Facebook en compte **3002** (+391 en 2021) et Twitter en compte **2432** (+ 83). Nous avons plus que doublé le nombre d'abonné·e·s sur LinkedIn, avec 1231 nouveaux·elles abonné·e·s en 2021 pour un total de **2252** abonné·e·s.

Un groupe Facebook dédié aux offres d'emploi et de stage dans l'ESS en Bretagne comptabilise **2371** membres, il est modéré par la Cress.

2. Observation de l'ESS

L'observatoire de l'ESS se positionne comme un outil permettant de faire connaître les réalités de l'ESS. Il vient en appui aux actions mises en place.

L'observatoire produit des publications s'appuyant sur les chiffres de la statistique nationale et sur des éléments recueillis auprès des acteurs de terrain. En 2020, ce sont 4 publications qui sont venues enrichir la connaissance des réalités de l'ESS.

a. Notes de conjoncture 2020 :

La note de conjoncture portant sur l'année 2020 est sortie en septembre 2021. Ce panorama des dynamiques de l'emploi et des établissements en 2020, montre une ESS plus impactée par la crise sanitaire que le reste de l'économie privée.

En effet, des secteurs majeurs de l'ESS ont été à l'arrêt au cours de cette année. La culture, le tourisme, le sport, l'animation socio-culturelle affichent ainsi des baisses d'effectifs massives quand le reste de l'ESS apparait moins impacté. Les premières données de 2021 augurent cependant d'un net rebond, qui pourrait même dépasser les pertes enregistrées en 2020 ?

b. Data ESS pays, EPCI

Ces publications ont été mises à jour à partir de la nouvelle source de l'INSEE (FLORES) pour le millésime 2018.

GOVERNANCE, ANIMATION ET GESTION DE LA CRESS

1. Gouvernance de la Cress

a. Regroupement des réseaux et entreprises de l'ESS

Une légère diminution du nombre d'adhérents

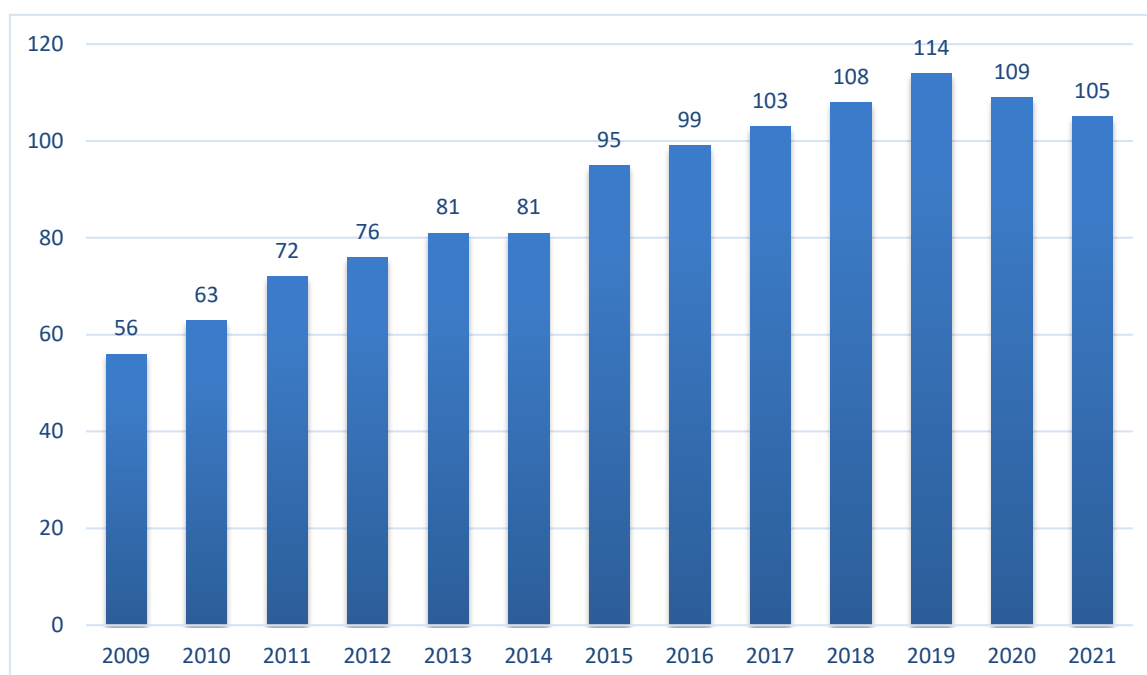
La Cress de Bretagne a vocation à regrouper l'ensemble des réseaux régionaux et entreprises de l'ESS de Bretagne sachant que bon nombre d'acteurs ESS locaux adhèrent aux pôles ESS comme lieu de regroupement territorial des de l'ESS.

3 nouveaux adhérents ont rejoint la Cress en 2021

Les nouveaux adhérents	Date d'adhésion	Collège d'appartenance
La Nef	30/11/2021	Coopératives
La Ruche Solidaire	23/03/2021	Associations
TAg29	01/01/2021	Associations

7 structures ne sont plus adhérentes dont 4 d'entre elles qui ont disparu (dont les 3 établissements départementaux de la mutualité française par des effets de réorganisation). Les 3 structures qui n'ont pas renouvelé leur adhésion sont : l'Acepp29, SCA Services communs d'achat et Danse à tous les étages.

Le nombre d'adhérents à la Cress de Bretagne a donc diminué en 2021.



Au 31 décembre 2021, la Cress de Bretagne regroupait 105 réseaux régionaux et structures de l'économie sociale et solidaire, organisés par famille de la façon suivante :

Collèges	Nombre d'adhérents
1 - Coopératives	18
2 - Mutuelles	9
3 - Associations	49
4 - Entreprises sociales	9
5 - Fondations	1
6 - Employeurs	1
7 - Pôles ESS	18
	105

Des perspectives

Une grande partie des réseaux régionaux de l'ESS actifs en Bretagne est adhérente à la Cress. Ce qui confère déjà à la Cress une très forte représentativité sectorielle, territoriale et statuaire.

La Cress n'a jamais fait un travail actif de recrutement de nouveaux adhérents, du fait d'une croissance continue et progressive d'adhérents ces dernières années. La Cress souhaite engager un travail de mobilisation plus importante en se fixant dans les prochains mois des objectifs ciblés : associations ou entreprises à périmètre départemental/régional, réseaux de la culture, de l'environnement, de l'agriculture/alimentation... Cette démarche permettra de repartir sur une dynamique positive après 2 années successives de baisse.

b. Des instances pour piloter la Cress

Le RdV des acteurs de l'ESS

Le RdV des acteurs de l'ESS en mai été a réduit à sa portion congrue compte tenu de l'impossibilité d'organiser des rassemblements importants. C'est un temps de co-construction du développement de l'ESS en Bretagne qui a manqué. L'AG qui s'est tenue sur une demi-journée en visio le 20 mai a toutefois permis de rassembler 65 participant-e-s.

Le RDV de mai 2022 permettra enfin de rassembler la famille de l'ESS sur un temps fort en présentiel 3 ans après le RDV de mai 2019.

Animer les instances de la Cress

Le Conseil d'Administration de la Cress de Bretagne s'est réuni à 6 reprises durant l'année 2021, en distanciel puis en mixte distanciel/présentiel afin de respecter les règles de distanciation sociale. Le bureau s'est réuni 6 fois, en alternance avec les réunions du CA, également en distanciel.

Le taux de présence des administrateur-trice-s au CA est très élevé. A la Cress, les décisions sont prises, en moyenne, avec 92% des mandats représentés, quand les excusé-e-s représenté-e-s se rajoutent aux présent-e-s. Cela contribue à la bonne représentativité de la Cress et à la légitimité de ses

décisions. Les modalités de déroulement des instances n'y sont pas pour rien. Leur tenue en visioconférence ou mixte présentiel/distanciel a permis une plus grande présence, même s'il est plus difficile à animer de manière participative.

	% moyens en 2021	cumul	% moyens en 2020
présents	74		68
excusés représentés	18	92	15
excusés non représentés	1	93	5
absents	7	100	12

c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS

La Cress de Bretagne, conformément aux décisions prises par son Conseil d'Administration, assume un rôle important dans les instances nationales de structuration de l'ESS au sein d'ESS France (Chambre Française de l'Economie Sociale et Solidaire). Les enjeux nationaux sont abordés à tous les conseils d'administration et bureau de la Cress.

Marie-Martine Lips, Vice-Présidente de la Cress, est membre du CA d'ESS France. Michel Jezequel, Président de la Cress, en est membre suppléant, il représente la Cress au Comité des Régions (COREG – espace de concertation entre Cress) et est membre de son comité restreint chargé de l'animation du COREG.

De plus, les salarié-e-s de la Cress participent activement aux temps de mutualisation et de recherche que constituent les groupes de travail nationaux du réseau des Cress (DIRCRESS, observatoire, communication, mois de l'ESS, éducation ESS, plaidoyer, économie circulaire, TEE...).

Une délégation de 5 représentant-e-s de la Cress a participé au congrès national d'ESS France en décembre 2021.

2. Animation des ressources humaines

L'équipe de la Cress était constituée de 22 personnes pour 17,77 ETP au 31 décembre 2021. Une de ces personnes (le poste comptabilité-social) est salariée du Gedes (Groupement des Employeurs de l'Economie Sociale).

L'effectif de la Cress a encore beaucoup évolué en 2021 du fait de la création de nouvelles missions, des remplacements pour congé maternité et départ en retraite.

Dans un contexte de croissance du nombre de salarié-e-s et de départ en retraite du directeur Christian OGER, la Cress a engagé un travail en interne entre le bureau et l'équipe salariée afin d'aboutir à une nouvelle organisation.

Les départs définitifs ou temporaires

- Deux départs en retraite : Cécile SOURICE (Août) et Christian OGER (Décembre)

- Trois départs en congés maternité puis parental : Maëlle RENEAUME (Juillet), Emilie BESNIER (Juillet) et Marion MICHELIN (octobre)
- 1 démission : Yohann ROLLAND, salariée du GEDES, comptable à la CRESS
- 1 fin de mission : Sarah Guy (mars) en remplacement de congé maternité d'Anne POTEREL MAISONNEUVE

Les arrivées

- Trois arrivées pour remplacement en congé maternité : Amélie MARIAU (Contrôle de gestion FEDER et animation TAG BZH), Déborah HELLEQUIN (Filières et co-recherche), Bryan SAUX (Réseau des recycleries)
- Cinq arrivées en CDI : Maxime GODEFROY (DLA Régional), Pauline PLANUT (Economie circulaire), Laëtitia COUR (Transition écologique et énergétique), Adrienne Ferré (Responsable Administrative et Financière), Nicolas LEFEBURE (comptable, salarié GEDES)

Accueil de stagiaires

Chaque année, la Cress accueille des personnes pour y réaliser un stage, à condition qu'il soit une étape obligatoire dans un parcours universitaire. Dans ce cadre, Noémie PROUX a effectué un stage durant 6 mois pour travailler sur la question des démarches de progrès dans les réseaux de l'ESS.

Accueil de volontaires en service civique

Depuis 2018, la Cress a accueilli des personnes volontaires en service civique. Depuis novembre 2021, Damien THE, effectue une mission sur la sensibilisation des jeunes à l'ESS.

3. Animation de l'équipe de la Cress

En 2021, le travail de management participatif de l'équipe a été poursuivi dans un contexte de crise sanitaire et de télé-travail qui a rendu parfois difficile la conduite des missions et le travail collectif.

Durant les phases de confinements, les réunions d'équipe hebdomadaire d'1h30 ainsi que l'usage du réseau social professionnel interne ont permis de conserver une dynamique collective d'équipe.

Les séminaires d'équipe en mai, juillet et septembre en présentiel ont permis de travailler sur la réorganisation interne de l'équipe et d'assurer le suivi des actions. Outre ces temps collectifs, des points réguliers individuels ou en petit groupe entre la direction et les salarié·e·s permettent d'assurer un suivi opérationnel des actions.

A partir de septembre 2021, la nouvelle organisation s'est mise en place autour de nouveaux espaces de travail collectifs :

- Des journées d'équipe pour l'ensemble des salarié·e·s 4 fois dans l'année,
- Des réunions par pôle d'activités (Mouvement + fonctions supports, Accompagnement, Innovation-Filières) 9 fois dans l'année,
- Des réunions de comité stratégique tous les 2 mois,
- Des rencontres de petits collectifs de 3-4 salariées 1h30 toutes les 3 semaines,
- Des réunions de CSE tous les 2 mois,

- Un groupe de travail Égalité,
- Des temps de formation collective.

4. Aménagement des locaux de la Cress

La Cress a investi ses nouveaux locaux au Quadri depuis avril 2021. Elle s'y installe progressivement et participe avec les autres Quadriacteurs à faire vivre cet espace de locaux ESS partagés.



La Cress Bretagne est soutenue par ses partenaires :



Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org